

M - 1659 - 1236 - 4,00F

du 12 février au 18 février 1981

# l'humanité rouge

organe central du **PCML**

**REVOCA  
TION  
DU JUGE  
BIDALOU**

**DANS LE DROIT FIL**

**DE LA LOI «SECURITE**

**ET LIBERTE»**

Voir page 4

# RACISME



## CONSEIL MUNICIPAL DES ULIS (ESSONNE) CONDAMNATION DU RACISME

Le Conseil municipal (PS, PCF, PSU) des Ulis du 6 février 1981 a voté une motion condamnant le racisme sous toutes ses formes, et notamment la notion de quota dans les communes; cette motion se termine par : «... Nous prenons l'engagement de refuser certaines pratiques mises récemment en œuvre dans d'autres municipalités, pratiques que nous récusons. »

Il faut remarquer que la politique de la direction du

PCF n'est pas acceptée par tous ses militants; en effet, lors de ce conseil, seule une conseillère PCF a défendu explicitement le recours aux quotas et autres pratiques racistes, et s'est abstenue lors du vote. Alors que les autres conseillers du PCF ont voté cette motion, avec les conseillers du PS et du PSU.

La motion a donc été votée à l'unanimité moins une abstention.

Correspondant HR

## LE PC MARTINICAIS CONDAMNE LA POLITIQUE DE MARCHAIS

Dans un communiqué publié le 2 février, la section émigration du Parti communiste martiniquais condamne les « récentes prises de position émanant du PCF au sujet du problème de l'immigration ».

« Tous ces faits, dit-il, suscitent la réprobation et la condamnation du PCM-émigration » qui cite en particulier « les lettres des municipalités de Nanterre et

de Saint-Denis, refusant des logements à des ressortissants des dits DOM-TOM » ainsi que les « méthodes inexcusables utilisées à Vitry à l'encontre des travailleurs maliens ». « Nous ne nions pas le fait scandaleux que les administrations et le gouvernement refusent de donner des moyens aux municipalités ayant une population immigrée, dit-il. Mais ce n'est pas en adoptant des méthodes administratives pénalisant et marginalisant ceux que l'on dit défendre que l'on résoudra ce problème; c'est en impulsant et en animant une lutte commune Français-immigrés contre les mesures racistes du gouvernement et par les budgets sociaux conséquents ».

Le PCM-émigration souhaite que le PCF « retourne à des positions qu'il n'aurait jamais dû quitter ». Il appelle « les Martiniquais émigrés à participer à la campagne pour l'abstention militante à l'élection présidentielle française, seul mot d'ordre allant dans le sens de la libération nationale et sociale du peuple martiniquais ».

Cet appel à l'abstention rejoint celui de l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe en direction de l'émigration guadeloupéenne en France.

## GUINGAMP (14-15 FEVRIER) FETE POUR L'AMNISTIE

### AMNISTIE des prisonniers politiques Bretons



Dissolution de la  
Cour de Sécurité de l'Etat

Samedi, à partir de 15 h, spectacle : Ogam (Bretagne), Kemener (Bretagne), Manu Lannhuel (Bretagne), Dan ar Bras (Bretagne), Canto di u Populu Corsu (Corse), Urko (Euzkadi).

Samedi, à 22 heures, Fest-noz : Ar Vreudeur Morvan, Toutous et Le Meur, Youn Bihan, Skordia, etc...

Dimanche, à partir de 12 heures, spectacle : Glenmor (Bretagne), Mike Stevens (Pays de Galles), Lene et Lise (Occitanie), Pide La Sera (Catalogne), Kergrist (Bretagne), Gilles Servat (Bretagne), Galorn (Bretagne), Bat-

tlefield Band (Ecosse).

« Tac au tac » avec les dessinateurs bretons de bandes dessinées.

Interventions de : Union du peuple d'Oc, Comités de soutien aux patriotes corses emprisonnés, Henri Talde (Euzkadi), Miguel Castel (Herri Batasuna - Euzkadi Sud), Gestoras pro-amnistia Guipuzcoa (Euzkadi-Sud), Comités de solidarité amb els patriotes catalans, Irish republican socialist Party, Sinn-Fein provisoire.

Entrée pour les deux jours : 40 francs.

## Souscription

Total au 19 janvier 1981 : 12 554 F

CP du PCML	Grenoble	100
Un sympathisant ancien du parti démissionnaire en 78	Grenoble	400
Sécurité sociale	Limoge	50
Suppl à abt hebdo F.B.M	Reims	5
Souscrip à librairie	Paris	160
Suppl à réabt hebdo G.B.	Floirac	10
Suppl à réabt hebdo C. Ch.	Orléans	60
Suppl à réabt hebdo D.	Saran	5
Souscrip M.A.	Montpellier	2000
Suppl à abt hebdo D.R.	Ain	10
CP du PCML	Rodez/Decazeville	510
Suppl à réabt hebdo C.Y.	Aix/Prov	60
Souscription	Forbach	45
Soutien à la presse du PCML un ami parisien A.G.	Paris	500
Soutien au journal R.J.	Paris	400
Une lectrice	Igny	70
Souscription	Perche	60
Suppl à réabt collectif	Isère	75
Suppl à réabt hebdo C.J.P.	Vitrolles	60
Suppl à réabt hebdo D.J.	Isère	60
Suppl à réabt hebdo J.L.S.	Tourcoing	60
Suppl à réabt hebdo R.P.Y.	Lyon	60
Suppl à réabt hebdo B.	Bordeaux	60
Suppl à réabt hebdo P.U.	Givors	60
Suppl à réabt hebdo R. Ch.	Lyon	10

Nouveau total au 5 février 1981 : 17 444 F

**ATTENTION**  
Dés maintenant  
ne plus libeller  
de virements  
postaux  
ou chèques  
bancaires  
à l'ordre  
de l'Humanité  
Rouge  
mais à l'ordre  
de :

**PRESSE  
D'AUJOURD'HUI**

## l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques JURQUET - Rédacteur en chef : Pierre BURNAND  
Rédacteurs : Gilles Carpentier, Léon Cladel, Claude Dhalluin, Hervé Dastar, Rémi Damville, Estelle Delmas, Serge Forrest, Michel Lopez, Catherine Lemaire, Claude Liria, Claude Lebrun, Charles Malloire, Pierre Marceau, Claire Masson, Alain Mercier, Nathalie Villotiers, Evelyne Le Guen.  
Secrétaire de rédaction : Pierre Marceau - Administration : Max Durand.  
Imprimé par APDA - Directeur de publication : Jean-Luc EINAUDI.  
L'HUMANITE ROUGE - BP 201 - 75926 Paris Cedex 19 - CCP : 30226 72 D La Source - Commission paritaire N° 57952 - Dépôt légal : 1er trimestre 1981

## Les sorcières de Montigny

Il est exact qu'il y a, en France, un problème de la drogue; un problème qui s'aggrave. En 1980, 172 personnes sont mortes d'overdose contre 117 l'année précédente. Il est donc légitime d'être inquiet de cette situation et de la dénoncer. Elle traduit, à sa manière, la dégradation des conditions de vie provoquée par l'approfondissement de la crise. Si l'usage de produits toxiques divers se développe, c'est parce que le désespoir est, aujourd'hui, le lot de nombreux jeunes. Le meilleur moyen d'y faire face est d'attaquer le mal à la racine, c'est-à-dire de donner des perspectives de lutte à la jeunesse, en faisant avancer le combat anti-capitaliste; c'est de lutter pour faire reculer la solitude, les divisions qui désespèrent, pour faire progresser les solidarités qui réchauffent les jours présents et sont porteuses de la renaissance de l'espoir. Mais la lutte contre la drogue peut devenir ni plus ni moins qu'un thème démagogique, brandi parce qu'on sait les inquiétudes que ce fléau provoque dans la population et auquel on prête des vertus payantes sur le plan électoral. Comment le prendre autrement de la part de ceux qui, d'un côté, se veulent les chantres de la lutte anti-drogue et qui, de l'autre, étalent des publicités pour les gros capitalistes de l'alcool? Les milliers de morts annuelles provoquées par l'alcoolisme pèsent-elles moins lourd que les 172 morts par overdose?

Non, on ne lutte pas contre la drogue comme la politique de Georges Marchais a conduit à le faire à Montigny-les-Cormeilles. Ce qui s'est passé là-bas est grave à plus d'un titre. D'abord en faisant appel à la délation comme méthode d'action. Récemment, le maire appelait à dénoncer les personnes soupçonnées de consommer ou faire circuler de la drogue. On imagine à quels règlements de compte, à quelles basses vengeances, à quelles erreurs, de telles méthodes conduisent. En France, on appelle ça le mouchardage. Cela débouche sur la chasse aux sorcières. Il suffit qu'un individu ou un groupe d'individus soient mal vus, pour telle ou telle raison, et ils deviennent les sorcières à brûler. L'appel à la délation s'est traduit en acte puisque sur dénonciation, sans la moindre preuve, un ouvrier et sa famille ont été accusés publiquement et une manifestation a été organisée contre eux. Un OS: les voilà donc les « gros bonnets »? On pensait plutôt qu'ils évoluaient dans les milieux où l'on ne gagne pas sa vie à l'usine.

Quand, en plus, l'ouvrier en question et sa famille sont marocains, la voie est ouverte au déchainement de la haine raciste. « Sale Arabe, trafiquante! »: dès dimanche soir, une fille de la famille a été agressée.

Alors, inévitablement, on vient à se demander ce que donnerait une telle politique mise en œuvre avec les moyens du pouvoir, avec ces effectifs de police dont le maire de Montigny demande le renforcement.

Non, on ne combat pas la drogue en attisant les divisions entre travailleurs, en donnant la perspective repoussante d'une société de mouchards et de flics. L'espoir ne pourra renaître qu'en rejetant une telle politique.

Pierre BURNAND

# Racisme DANGER

Il est là, prêt à se jeter sur ses proies à la peau brune. A Aix-en-Provence, les tueurs du « Comité Charles Martel » appellent à la chasse à l'immigré; à Massy, après Lyon et Marseille, le racisme d'Etat fait revenir le temps des rafles; dans la rue, au café, il guette, banal, quotidien. Plus que jamais, lui faire face, agir pour l'unité des travailleurs français et immigrés, s'impose. Quand, après avoir saccagé un foyer de travailleurs maliens, on manifesta contre une famille marocaine, on prend la direction inverse. Celle qui flatte la bête dans le sens du poil.



## Aix en Provence: L'appel au meurtre

Le 4 février, un tract signé d'un « Comité de libération Charles Martel » était distribué à Aix-en-Provence : « Les Nord-Africains ont déjà spolié nos amis pieds-noirs avec la complicité, il est vrai, des précédents gouvernements défaitistes. Maintenant, ils envahissent notre pays et notre Provence... Aussi, devant ce danger insidieux, devant cette peste brune, Provençaux réagissez ! Comment, d'irez-vous?... Jeunes et moins jeunes, en créant votre propre groupe clandestin. Par commandos de quatre ou cinq personnes au maximum. Car, gare aux indiscretions ! La loi est contre nous, nous le sa-

vons, nous ne le savons que trop ! Agissez avec passion, avec détermination, mais avec une passion contrôlée. La rage doit être froide... et la nuit votre complice. »

Cet appel au meurtre sera-t-il suivi d'effets ? Ce qui est sûr, c'est que ces dernières années des assassinats racistes ont été commis sous le nom de ce « Comité Charles Martel ». Aujourd'hui, ils incitent la population française à agir comme eux. Dans leur tract, ils prennent la défense de Christian Doublet, troisième adjoint au maire de Saint-Chamas qui, le 23 janvier dernier, a été condamné à 18 mois de prison dont six avec sursis et de Paul Géromini, condamné à 3 ans de prison. Ceux-ci, en septembre dernier, avaient participé à une chasse à l'homme contre de jeunes immigrés, dont trois, âgés de 15 à 21 ans, avaient été gravement blessés. Rappelons les faits.

Vendredi 5 septembre : c'est la fête à Saint-Chamas, à côté de l'Étang de Berre. Cinq jeunes arabes sont à côté des auto-tamponneuses. Paul Géromini passe à côté d'eux : « Moi, les Arabes, je les prends et je les écrase, leur lance-t-il. Venez vous battre, les Arabes. Ça fait longtemps que je ne me suis pas battu. » Géromini est professeur de karaté, ceinture noire. N'empêche que M. le professeur,

qui l'avait cherché, reçoit une correction. Il rameute sa petite bande, dont le lieu de regroupement est le bar « Marcel ». La chasse à l'Arabe commence. Deux jeunes immigrés seront blessés. Mais ça ne s'arrêtera pas là. Lundi 8 septembre, des coups de feu sont tirés contre de jeunes immigrés, à partir d'une voiture. Heureusement, il n'y a pas de victime. Jeudi 11 septembre : c'est le jour de l'aïoli. Trois jeunes arabes rentrent dans un bar. Quand ils repartent, le patron les accuse de ne pas avoir payé. La bande à Géromini est là : ils se jettent sur les jeunes arabes et les frappent à coups de

nerfs-de-bœuf et de nunchaku. Ils seront gravement atteints. La mère et la sœur d'un des jeunes immigrés sont elles aussi frappées. Kader Madami est sauvagement frappé de coups de pieds à la tête; une bouteille lui est cassée sur le crâne. Transporté à l'hôpital de Salon-de-Provence, ils risquent de perdre un œil. Parmi les agresseurs : Paul Géromini et Christian Doublet, troisième adjoint au maire, président du Comité des fêtes. Ils seront inculpés tous les deux et incarcérés à Aix. Ils sont accusés d'être les auteurs des coups de feu tirés le 8 septembre. Ils sont inculpés de tentative d'homicide volontaire et de complicité.

Aussitôt cette inculpation prononcée, une campagne s'engageait, à l'initiative du maire RPR de Plan-de-Cuques pour obtenir la libération des deux racistes. Des pétitions commençaient à circuler en ce sens.

Des affiches racistes étaient collées sur les murs des villages voisins.

Le 27 décembre, le conseil municipal de Saint-Chamas adoptait, sans les quatre voix des élus d'union de la gauche, une motion protestant contre le maintien en détention de Doublet. Elle déclarait : « Le conseil municipal de Saint-Chamas, responsable de

la paix civile sur son territoire, ne peut que regretter une décision tellement exagérée que sa seule portée est d'aggraver la tension raciale qui existe dans toutes les cités des Bouches-du-Rhône. »

Le chantage racial commençait. L'impunité était revendiquée pour les criminels racistes. Et il faut constater que cette revendication rencontre un certain écho, dans une partie de la population : le 4 février, 50% des commerçants avaient baissé leurs rideaux pour obtenir la libération des racistes.

### DIJON - ICI ON NE SERT PAS LES NORD-AFRICAINS

10 octobre 80, trois Marocains s'assoient pour consommer à « la Grande Taverne ». Au bout d'un moment, ils s'étonnent de n'être toujours pas servis. Ils s'adressent à la caissière pour connaître les raisons de ce refus. Et là, ils apprennent que le personnel a reçu la consigne de ne pas servir les Nord-Africains. Le propriétaire de la « Grande Taverne » voulait opérer « une sélection dans sa clientèle ».

Le MRAP a porté plainte. Le propriétaire du café vient d'être condamné à deux mois de prison avec sursis.

### MASSY - UN FOYER A L'HEURE DU LAITIER

Mardi 3 février au petit matin 160 CRS, 18 inspecteurs de police et 3 commissaires investissent le foyer Ampère à Massy-Palaïseau pour y effectuer un contrôle. 55 travailleurs immigrés ont été rafles et conduits au commissariat de police. Dans un communiqué, le MRAP déclare : « Après les rafles massives et récentes de Lyon et de Marseille, cette pratique qui se généralise de façon inquiétante et qui rappelle les heures les plus sombres de notre histoire doit alerter l'ensemble des démocrates ».

### AVIGNON - COMME DE LA VIANDE

15 juillet 79 : un immigré, M. El Harati, rentre dans un bar. Une bagarre éclate. M. El Harati a une jambe brisée. Le propriétaire du bar appelle non pas du secours mais un de ses amis, lui aussi propriétaire de bar et videur à l'occasion. Un groupe d'individus arrive et jette le blessé dans le coffre d'une voiture. Après quelques kilomètres, en pleine campagne, M. El Harati est précipité dans un fossé marécageux où il passe la nuit. C'est une agricultrice qui découvre le corps au petit matin.

Oui, le racisme existe bel et bien en France. Pris parmi bien d'autres, les quelques faits que nous rappelons dans cette page en témoignent largement. Et ce racisme est, malheureusement, largement répandu, y compris, ayons le courage de voir cette triste réalité en face, parmi les travailleurs français. Des générations de français ont été éduquées dans le mépris à l'égard des peuples colonisés. On leur a inculqué qu'ils représentaient la Civilisation face à ces barbares. En lieu et place de la reconnaissance et du respect des différentes cultures et civilisations, on prêcha leur négation par la force brutale. Tout cela, pour assurer le développement du capitalisme français qui avait besoin des colonies. Ce même capitalisme qui exploitait les travailleurs français qu'il enrôlait sous sa bannière colonialiste. Puis, après les guerres de conquête, ce furent les guerres visant à maintenir la domination

française contre ces peuples qui se dressaient. Qui dit guerre, dit exacerbation des haines; et celle menée contre le peuple algérien fut l'occasion du déchaînement du racisme anti-arabe. La haine raciale était au service du crime raciste. Depuis lors, la bête n'a cessé d'être là, tuant, et toujours prête à tuer de nouveau. Et le racisme fut entretenu à l'égard des représentants de ces peuples hier encore colonisés, les travailleurs immigrés. Quand vint le temps pour le peuple algérien de redevenir maître de ses ressources pétrolières, la bête sortit de sa tanière, officiellement encouragée. Des dizaines d'immigrés arabes tombèrent en ce début des années 70. Puis, ce fut le combat des pays producteurs de pétrole en faveur d'un

nouvel ordre économique mondial. Et depuis lors, la propagande n'a pas cessé : c'est la faute aux producteurs de pétrole, aux Arabes, si la France est en crise, si les français sont au chômage, s'il y a la vie chère. Et la vieille bête immonde, toujours là, a frappé de nouveau. Toujours au service des mêmes. Avec la crise, le racisme a trouvé un terrain propice à son développement. Avec le chômage, et la dégradation des relations sociales qu'il engendre, la concurrence entre ouvriers se renforce. La tentation est plus grande que jamais de rendre l'immigré, l'étranger, responsable de tout ce qui ne va pas, d'en faire le bouc émissaire, celui par lequel le mal arrive. Le chômage, la délinquance, la mauvaise scolarité des enfants, la dro-

## LA BÊTE QUI GUETTE

gue... Toute politique anti-capitaliste, soucieuse des intérêts des travailleurs devrait avoir pour souci essentiel de combattre cela, de faire face à la bête, de faire reculer les idées fausses et criminelles qu'a créées l'impérialisme. Elle devrait avoir pour souci d'unir travailleurs français et immigrés.

Telle n'est pas la politique mise en œuvre par la direction du PCF, sous les auspices de Georges Marchais. Bien au contraire, elle contribue gravement à ce que le racisme puisse se donner libre cours. Manifester contre une famille ouvrière arabe accusée, sans preuve, de recourir au trafic de la drogue, c'est accepter d'ouvrir les vannes du racisme qui dit « ils pourrissent notre jeunesse », c'est inciter à agir la bé-

te qui est là et qui guette. Pierre Juquin a cru bon de déclarer : « nous ne regardons pas la couleur de la peau des trafiquants avant de les combattre ». Eh bien si, Pierre Juquin, il faudrait regarder la couleur de la peau, sachant que la bête est là, prête à s'emparer de tout prétexte pour frapper. Appeler à arrêter l'immigration au nom de la lutte contre le chômage, c'est accrédiiter l'idée : « immigrés égal chômage », c'est inciter à ce cri de ralliement du racisme : « Immigrés, dehors ! ». Appeler à la pratique des quotas, à agir contre l'installation des immigrés dans les banlieues ouvrières, c'est dire au racisme : « Vas-y ! ». Qui y gagne ? Ni les travailleurs français, ni les travailleurs immigrés bien sûr, mais ceux qui exploitent les uns et les autres. L'anti-racisme n'est peut-être pas très payant électoralement : en tout cas, lui seul, est conforme aux intérêts des travailleurs.

Pierre BURNAND

REPRESSION  
PSYCHIATRIQUE

QUI VEUT  
NOYER  
SON CHIEN  
L'ACCUSE  
DE LA RAGE

« Sentiment morbide de la persécution, fausseté du jugement, inadaptation sociale, (...) susceptibilité chatouilleuse toujours propre à s'acharner, désir de se manifester à contretemps (...), tendance à s'insurger contre tout ce qui à ses yeux peut représenter l'autorité, (...) paraît manifestement souhaiter l'épreuve de force (...) »

Mais quel est l'individu si dangereux traité dans ce rapport psychiatrique? Jacques Bidalou, juge, poursuivi et suspendu parce qu'il... gênait un peu trop.

Hélas! Ce recours à la psychiatrie à des fins répressives, se généralise : la dernière conférence de presse donnée par le Comité contre les interdictions professionnelles nous en a offert un large aperçu.

Il est révolu le temps où le titre d'instituteur dans la poche, les enseignants étaient confiants dans l'avenir, assurés de la sécurité et de la pérennité de leur emploi. L'administration en combinant les procédures disciplinaires et les recours aux contrôles psychiatriques, mûte, suspend, révoque, radie, jusqu'à deux, trois cas par mois.

DEUX, TROIS CAS  
PAR MOIS

Tout débute, le plus souvent, par un conflit entre l'enseignant et son proviseur, ou entre un éducateur et son directeur. Le chef d'établissement demande une expertise psychiatrique du « contestataire »; il passe devant le Comité médical qui conclut, qu'en effet, « ce patient » présente des troubles psychiatriques, tels que le ministère de l'Éducation nationale met alors, autoritairement et arbitrairement, ce fonctionnaire en congés de longue durée.

Le recours à la psychiatrie combine de multiples intérêts; l'aspect « scientifique » fait bonne figure; il tend à isoler la victime, elle perd sa crédibilité, ses paroles et écrits sont invalidés. Va-t-on croire un aliéné, un paranoïaque. Le côté brutal de la répression diminue, voire disparaît.

Ces « fous » qui dérangent voilà ce qu'ils ont fait :

A l'École normale d'instituteurs de Bonneuil, dans la région parisienne, le directeur pousse la bibliothécaire-documentaliste à se faire mûter, à cette fin, il multiplie les tracasseries, travail pendant les heures de repas, non respect des horaires. Lasse, cette bibliothécaire prend un congé maladie. Le directeur demande alors un examen médical de contrôle de l'aptitude à exercer, qui débouche ensuite sur une expertise psychiatrique. A la Courneuve, dans la

région parisienne, le proviseur ordonne une contre-visite médicale pour Elie Elmaleh, fait état de ses fréquentes absences et mentionne « son irritabilité, ses nombreuses violences verbales (...) », il conclut en se demandant « si son état est bien conciliable avec ses fonctions ». En fait, cet enseignant s'est absenté 15 jours pour un lumbago et 24 heures pour le Kippour et a eu surtout un conflit avec la directrice.

Gilles Deipey, dans la région parisienne, éducateur scolaire spécialisé (titulaire) dans l'enfance inadaptée, a dénoncé à maintes reprises les pouvoirs psychiatriques et administratifs. Lors d'un congé maladie, son inspecteur lui fait faire une expertise auprès d'un médecin et répand des bruits selon lesquels il « serait malfaisant pour les enfants ». Tout ceci aboutit à une demande d'expertise psychiatrique qui entrainera tôt ou tard, au mieux une mutation, au pire une radiation.

C'est aussi Annick Griffon, prof de maths à Colombes, dans la région parisienne, pour qui son chef d'établissement a demandé une expertise psychiatrique, aboutissant à un arrêt de longue durée. Le reproche qui lui est fait? Ses aptitudes pédagogiques « cherchant à organiser la réussite de tous et donc leur épanouissement » (A. Griffon). Cependant, au vu du soutien à A. Griffon, l'Éducation nationale lui propose une contre expertise psychiatrique rendant caduque la première. Elle refuse d'entrer dans ce jeu, elle n'a pas à établir la preuve qu'elle n'est pas malade, d'autant plus qu'elle ne dispose pas des documents attestant de son déséquilibre mental.

REVOCATION DE BIDALOU  
UN JUGE  
JUGÉ SUR SES JUGEMENTS

C'est une première. En 45, certes, des juges avaient été révoqués, mais il s'agissait de juges collaborateurs; depuis, fait remarquer la Chancellerie, trois révocations ont été prononcées, mais elle ne dit pas que c'est pour des délits de droits communs.

Le gouvernement vient donc encore de franchir une étape. Muter les juges récalcitrants ne suffisait plus, 13 magistrats ont été sanctionnés en 80. Le pouvoir ne tolère pas de faille dans l'appareil d'Etat qu'est la Justice. Qui a été un combattant farouche et de la première heure contre la loi « sécurité et liberté » de Peyrefitte? Le Syndicat de la magistrature. Qui a osé appliquer la loi, en son âme et conscience, en faveur des résidents de la Sonacotra, en ordonnant à plusieurs reprises leur réintégration dans leurs foyers? Le juge Bidalou, membre du Syndicat de la magistrature.



de l'affaire qu'il instruisait. Viennent s'ajouter les projets sur le recrutement des magistrats et celui s'opposant à la syndicalisation des magistrats.

L'affaire Bidalou nous interpelle à de nombreux égards: nous retenons l'interdiction professionnelle, un juge jugé sur ses jugements!

L'illégalité de la procédure disciplinaire, c'est Giscard garant de l'indépendance de la justice - cf la Constitution de la Ve République - qui a choisi les membres de ce Conseil supérieur de la magistrature, assuré de leur dévouement. Par ailleurs cette instance disciplinaire n'est pas compétente pour remettre en cause des verdicts énoncés par un juge. Seules une cour d'appel ou la cour de cassation en ont la possibilité.

Nous retenons le délit d'opinion: en effet le Conseil supérieur de la magistrature en amalgamant le manquement à la réserve, dont doit faire preuve un magistrat, et le droit pour tout citoyen à l'expression, a châtié Bidalou parce qu'il a dit que dans l'affaire Sonacotra, le conflit aurait pu prendre fin plus tôt s'il n'y avait pas eu, peut-être, d'interventions extérieures.

En limitant statutairement le droit des magistrats, le pouvoir n'a pas seulement poignardé dans le dos les milieux judiciaires, mais chaque citoyen.

Notre confiance déjà très circonspecte en l'équité de la Justice s'est sacrément amenuisée avec cette révocation... un juge donne raison à une population en lutte, et le voilà radié, et voilà une remise en question radicale de ses jugements.

Nathalie VILLOTIERS

DANS LE DROIT FIL  
DE LA LOI «SÉCURITÉ  
ET LIBERTÉ»

On n'avait guère d'illusion sur l'indépendance de la justice par rapport au gouvernement, cependant, le pouvoir mettait souvent en avant son existence, du moins verbalement.

A présent, il n'a même plus besoin de ce paravent. La révocation de Bidalou entre en droit fil dans les mesures décidées par la loi Peyrefitte, à l'encontre des juges. Le juge d'application des peines n'est plus souverain en matière de réinsertion sociale des détenus, les décisions doivent être prises à l'unanimité du juge d'application des peines, du di-

Jeudi 12 février

Le Syndicat de la magistrature en riposte à la révocation de J. Bidalou appelle les magistrats à la grève le jeudi 12 et organise ce même jour un rassemblement devant la Cour de cassation au Palais de justice de Paris à 14 heures.

Par ailleurs, un Comité de défense du juge Bidalou s'est mis en place en Lorraine. A la suite de la réunion qui rassemblait lundi soir environ 250 personnes le Comité appelle à une manifestation le 12 février à Thionville.

A ce sujet le PCML Vallée de la Fensch déclare: « Toute répression, qu'elle frappe un syndicaliste, un travailleur immigré ou un magistrat, doit être combattue. Le PCML approuve l'initiative du Comité de défense du juge Bidalou et appelle la population à manifester à Thionville le 12 février pour marquer son soutien au juge Bidalou ainsi qu'aux magistrats en grève. »

recteur de l'établissement pénitentiaire et du procureur de la République, ces deux derniers dépendant hiérarchiquement

du ministre de la Justice. Au bout de quelques temps, un juge d'instruction peut être dessaisi

La procédure disciplinaire

Toute commission disciplinaire, pour un fonctionnaire, est paritaire, à savoir que des représentants syndicaux y siègent, pour tout fonctionnaire sauf pour les magistrats. En effet, la composition du Conseil supérieur de la magistrature est entièrement dévolue au gouvernement. Y siègent Soyfer, éditorialiste au Figaro et co-auteur de la loi Peyrefitte « Sécurité et liberté », Marcel Fautz et Bertrand Dauvergne siégeant à la Cour de sûreté de l'Etat, Jacques Simon avocat général à la Cour de cassation, et Yvonne Lambert-Faivre, recteur de l'académie de Dijon. La défense de Bidalou a remis en question la présence de deux membres parfaitement dépendants de l'exécutif, puisque l'avocat général à la Cour de cassation et le recteur d'Université sont révocables à tout moment par leurs ministères de tutelle; après délibéré cette demande a été rejetée.

PAS DE DROIT A LA PAROLE POUR L'ACCUSÉ!

Dans un procès ordinaire et n'oublions pas que les procédures disciplinaires relèvent du champ pénal, l'inculpé a droit à une défense et à la citation de témoins. Or un juge pour enfants désirant témoigner en faveur de Jacques Bidalou, a été empêché par son chef hiérarchique de se déplacer.

Dans tout réquisitoire, les chefs d'incrimination sont sérieux et définitifs, or dans l'affaire Bidalou, certains chefs d'inculpation qui étaient à un moment

les poursuites disciplinaires, n'ont plus été dignes d'intérêt ensuite.

Le Conseil supérieur de la magistrature a d'abord retenu, dans le manquement à la réserve, une interview donnée par Bidalou à RTL et sa participation à une manifestation d'Amnesty international. Le second grief a ensuite disparu! Il faut dire que Schmelck, premier président de la Cour de cassation, et qui présidait le Conseil supérieur de la magistrature, avait lui aussi participé à un colloque d'Amnesty international!

Il a fallu deux jours pour épuiser les griefs retenus contre Bidalou; arrivé au soir du samedi Schmelck après s'être fait tirer l'oreille accorde cinq minutes à Bidalou pour exposer les motivations de ces jugements sur la Sonacotra, et au bout de ce laps de temps déclare que « la coupe est pleine », alors que la loi accorde tout le temps nécessaire à Bidalou pour s'expliquer. Il n'a même pas bénéficié des droits dont disposent les criminels!

Les débats se sont déroulés à huis-clos, ce sur quoi la défense s'est bagarré, en vain. Et puis, lors d'un délibéré, Bidalou, ses collègues et ses amis s'aperçoivent que du couloir on entend les délibérés, que la salle de huis-clos comporte en fait un micro et un haut-parleur, de quoi permettre à n'importe qui, mais en fait sûrement par n'importe qui, d'entendre tous les débats et réquisitoires du Conseil supérieur de la magistrature.

## CORSE PROCES DE BASTELICA-FESCH

Au moment de mettre sous presse, nous n'avons pas le verdict, qui devrait être prononcé ce mercredi 11: soit après près d'un mois de procès. Toutefois le réquisitoire du procureur général, qu'il prétend être d'*«apaisement»*, ne retire rien au fond de l'affaire. C'est-à-dire que l'injustice première subsiste: les victimes des barbouzes au banc des accusés, et des barbouzes sur le banc de la partie civile. Pour essayer de faire avaler la pilule, le procureur Dantenwille a déclaré: *«Les vrais inspirateurs des événements ne sont pas là... J'ai la preuve d'un piège et d'une machination montée par un mystérieux chef d'orchestre qui a mis face à face le commandant Bertolini de «Francia», et les autonomistes de Bastelica. Enfin, il y a cette Corse tourmentée qui veut sauvegarder sa culture et son identité, et dont tous les problèmes sont amplifiés par l'insularité, par le phénomène des clans.»*

Ses «preuves», il ne les a

pas apportées! S'il reconnaît aux accusés *«d'importantes circonstances atténuantes»*, (Ils ont été plastiqués par Francia!); il ne demande pas moins de 3 à 5 ans d'emprisonnement pour 5 des 8 détenus, la même peine pour un autre, assortie d'un sursis, 3 ans minimum pour les 3 autres détenus, des peines avec sursis pour les autres, et la relaxe pour le dernier. Rappelons que pour deux autres le procès a été disjoint.

Toute condamnation, quelle qu'elle soit, ne peut être ressentie que comme une iniquité. Les polices parallèles, le groupe fasciste Francia, vont continuer de sévir en toute impunité, ses membres connus et reconnus continueront à passer à travers les mailles de la justice.

La Cour de Sûreté de l'Etat, créée sous le prétexte de combattre les fascistes de l'OAS, ne s'en prend en fait, qu'aux forces politiques et sociales qui contestent l'ordre établi, qui n'est autre

que celui de la grande bourgeoisie.

**Le Parti Communiste Marxiste Léniniste est pleinement partie prenante et appelle tous ses militants et amis à participer massivement au RASSEMBLEMENT devant le Ministère de la Justice (Place Vendôme à Paris). Mercredi 18 février à 18h pour:**

- La libération des prisonniers politiques
- La dissolution de la Cour de Sûreté de l'Etat et l'arrêt des poursuites engagées, ainsi que le respect des droits de l'Homme (Appel lancé par le Comité pour la libération des prisonniers politiques corses et soutenu par de nombreuses organisations dont la Ligue des Droits de l'Homme, l'Union du Peuple Corse...)



«Un mal qui répand la terreur...» Vue au microscope du sieur Lucet.

## BOUCHES-DU-RHONE ECHEC A LA «LUCÉMIE»



Le centre médical de Gardanne.

La «Lucémie» à ne pas confondre avec la leucémie sévissait sans retenue depuis des mois dans notre département.

«Un mal qui répand la terreur,

Mal que Barre en sa fureur,

Inventa pour punir les assurés sociaux,...)

le Lucet (puisqu'il faut l'appeler par son nom)

faisait aux mutualistes la guerre.

Ils ne mourraient pas tous, mais tous étaient frappés.»

Laissons ici La Fontaine, car la morale de cette histoire ne sera pas celle de la fable.

Le nouveau directeur de la Caisse d'Assurance Maladie, Monsieur Lucet, était arrivé dans notre région plein d'arrogance et de projets, fort du soutien, disait-il, du Ministre de la Santé et de Raymond la ceinture. Il recevait avec le plus grand mépris les délégations qui venaient protester pour le refus d'ouverture d'un centre médical, contre le refus du tiers payant mutualiste et autres mesures contre la santé. En décembre, face à 5000 travailleurs, venus en délégations de toutes les entreprises de la région, il fit même donner de la musique classique, en alternance avec des sirènes, dans une douzaine de haut-parleurs placés au dessus des portes verrouillées de la caisse d'assurance maladie. Son souci n'était pas, bien sûr, d'assurer l'accès à la culture, mais d'empêcher les organisations de prendre la parole. Inutile de préciser

que ce concert ne dura pas longtemps.

Le monsieur devra dorénavant parler un ton plus bas. Un accord a été signé avec la mutualité. La majorité patronale de la sécurité sociale et son directeur ont dû faire marche arrière sur toute la ligne. Le rôle de la mutualité est reconnu noir sur blanc, les accords de tiers payants sont bel et bien validés, les nouveaux centres médicaux vont pouvoir ouvrir. C'est une victoire pour les mutualistes. Victoire qui sera particulièrement fêtée à Gardanne pour la St Valentin. Depuis un an très exactement, le centre médical est prêt à entrer en fonction. Ophthalmologie, radiologie, gynécologie, cardiologie: les équipements ultra-modernes sont en place. Pendant les douze derniers mois, les travailleurs gardannais ont dû, pour les soins spécialisés, se déplacer à Aix ou Marseille alors qu'il suffisait d'une décision de la Caisse primaire pour l'ouverture du centre. Ce matériel va enfin être utilisé par une équipe médicale à partir du 16 février. Accueil personnalisé, médecine d'équipe, tels sont les principes mis en œuvre par la mutualité: les praticiens sont rémunérés à la fonction et non à l'acte et la présence des spécialistes sur les mêmes lieux que les généralistes élargit considérablement les possibilités de diagnostic. La prévention figure d'ores et déjà à l'ordre du jour du centre médical et des actions seront entreprises en lien avec les sections syndicales de la ville.

Oui, les gestionnaires patronaux, les représentants du gouvernement ont dû plier.

«Ne touchez pas à nos mutuelles», disions-nous dans une affiche. Ce fut la réaction de milliers de travailleurs qui savent que le droit à la santé a été chèrement payé.

La lucémie a été mise en échec grâce à un nouveau vaccin fait de lutte et d'unité.

Une lutte longue qui a vu à chaque nouvelle mesure anti-santé, une riposte populaire de masse.

Une lutte déterminée car la mutualité ne s'est pas contentée de l'ouverture de négociations mais a appelé à la plus grosse manifestation pendant les négociations.

Mais c'est surtout une victoire de l'unité car les responsables mutualistes ont toujours veillé à ce que les initiatives mutualistes gardent leur spécificité. Aucune critique ou exclusive n'a été prononcée à l'encontre de qui que ce soit, tous les soutiens ont été acceptés, à chacun de tirer les conclusions qu'il pense justes sur la présence ou l'absence des uns et des autres.

Peu de victoires ont été remportées ces derniers mois contre la politique anti-sociale du gouvernement, le succès des mutualistes n'en revêt que plus d'importance, il faudra en tenir compte pour les combats que nous avons à mener dans d'autres domaines tels que les licenciements ou les libertés.

Hervé Dastar

## Souscription

### «présidentielles»

Pierre BAUBY, le candidat du PCML a jusqu'à ce jour mené une campagne active mais placée sous le signe de l'économie. Les initiatives que le PCML envisage de prendre dans le cadre de la bataille politique des présidentielles vont nécessiter désormais des dépenses plus importantes. Celles-ci ne pourront être couvertes que grâce au soutien financier de ceux qui apprécient notre combat.

Adressez vos dons au CCP spécial «souscription présidentielle»: Humanité rouge - 30 22 672 D. La Source

## G COMME GARANT!



## RATP

### 24H DE GREVE POUR LA SECURITE

Un mort et 71 blessés à la station Auber du RER, 6 blessés (dont un grave) à la station Nation : à quelques jours d'intervalle en ce début d'année, ces accidents posent brutalement la question de la sécurité dans le transport pour le métro à Paris. Une question sur laquelle les syndicats CGT et CFDT de la RATP avaient multiplié pourtant les mises en garde. Car sans aucun doute « la politique de rentabilisation à outrance de la Régie (...) entraîne une détérioration de l'entretien des voies, de moins bonnes révisions et réparations des machines et une déqualification des personnels ». C'est ce que souligne la CFDT tout comme la CGT qui précise : « Le gouvernement est directement responsable. N'est-ce pas R. Barre qui, le 27 février 1980, écrivait à tous les ministres y compris au ministre des Transports qui assure la tutelle de la RATP :

« Le dynamisme de chaque département sera désormais apprécié à partir de sa capacité à préparer les diminutions de dépenses et d'effectifs »

Ces recommandations ont été appliquées avec zèle à la RATP!

Rappelons que le personnel employé au métro parisien, qui était de plus de 15 000 en 1971, a diminué

de moitié pendant que le trafic au contraire s'accroissait constamment. Mais, comme dirait M. Deschamps, le directeur de la RATP, cela n'a rien à voir. Et, après l'accident d'Auber, la direction de la RATP n'a rien trouvé de mieux que de retirer son permis au conducteur alors qu'il n'a aucune responsabilité, de même qu'elle n'a rien trouvé d'autre que des mises à pied et autres sanctions contre les cinq travailleurs qui, aux ateliers centraux de Championnet, s'étaient opposés à des mesures visant à liquider ces ateliers (1).

Un an après les recommandations de Barre, le bilan de leur application dans la RATP est gravement négatif pour tous les travailleurs, employés à la RATP ou usagers du métro. Voilà qui vient encore alourdir le passif de la politique anti-sociale du gouvernement Giscard-Barre.

Le jeudi 12 février CGT et CFDT appellent les travailleurs de la RATP à une grève de 24h, pour exiger la satisfaction des revendications de salaires, d'emplois, de conditions de travail à la RATP, dont dépend pour une large part la sécurité et les bonnes conditions de transport de milliers de travailleurs de la région parisienne.

Bien entendu, la lutte pour la levée des sanctions continue et sera l'une des revendications de la journée de grève du 12.

(1) Deux de ces travailleurs faisaient la grève de la faim depuis le 7 janvier. Après 29 jours, ils ont été hospitalisés et reçoivent maintenant les soins néces-



Les deux grévistes de la faim

#### ABONNEMENT

1 mois : 15F Soutien : 25F  
3 mois : 45F Soutien : 90F  
6 mois : 90F Soutien : 150F

Abonnez-vous, abonnez vos amis  
S'abonner un moyen pratique  
pour avoir le journal

## CHEFFOIS (VENDEE)

### LA REINTEGRATION DE LA DELEGUEE AURA DURE DEUX JOURS

Il faut remonter en novembre 1977 dans cette petite usine de confection vendéenne, la So. Ex. Co. Ve. à Cheffois. Les salariées souhaitant améliorer leurs conditions de travail essaient de créer une section syndicale et, aidées par la CFDT, font les démarches pour les élections des déléguées syndicales.

L'employeur, M. Bonnet, adepte de Furnon, luttera féroce contre les syndiquées pour étouffer cet embryon d'organisation. Il fera voter son personnel pour connaître sa position : pour ou contre le syndicat ; seules, cinq pour : les syndiquées ; elles sont isolées des autres salariées et vont vivre des mois de violence patronale depuis le chronométra-

ge sans interruption jusqu'aux menaces de mort et insultes grossières. Les salariées ont la peau dure, elles tiendront bon mais seront licenciées en mars 1978.

Les tribunaux leur donneront raison sur :

— les licenciements sans cause réelle et sérieuse,

— l'application de la convention collective de l'habillement,

— les coups et blessures qu'elles ont reçus,

— et, principalement la validation de la candidature de la déléguée syndicale ; sa réintégration sera prononcée avec une astreinte de 100,00 francs par jour pour le patron, s'il ne la reprend pas.

Le bon droit des salariées est reconnu par la Cour d'appel de Poitiers en dé-

cembre 1980.

Le 7 janvier 1981, Catherine, la déléguée syndicale CFDT, est réintégrée en présence d'un huissier. Aussitôt, les 65 salariés cessent le travail, la monitrice menace de démissionner, Catherine se fait huer : « Vas-t-en, nous voulons travailler, on ne veut pas de toi ici » ; le patron laisse faire ce débrayage. Le lendemain, même scénario, mais Catherine a du travail : on lui fait coudre du papier comme à une débutante ! Les humiliations et insultes continuent. En fin de matinée, l'huissier passe pour constater que le personnel ne veut plus de la déléguée. Excédée, Catherine part pour ne pas empêcher le personnel de travailler, convaincue que le

patron est responsable de la mise en scène. En effet, 75% des travailleurs n'ont pas connu les événements de mars 1978, l'atmosphère et les conditions de travail favorisent les départs de l'entreprise.

La décision de réintégration avait été mûrement réfléchie depuis trois ans, Catherine était persuadée qu'il y avait quelque chose à faire sur le terrain syndical, quelques salariés souhaitaient son retour pensant qu'elle était seule capable de s'opposer au patron mais... le travail sera long, pour convaincre la majorité des ouvriers qu'il faut lutter contre le patron et non contre la déléguée syndicale.

Correspondante  
La Roche/Yon



## IMPRIMERIE LANG

### «IL N'Y A PAS D'AUTRE CHOIX QUE CELUI DE LA LUTTE»

1245 travailleurs, 395 licenciements. Un responsable? L'ordinateur! Vous savez, celui au programme spécial. Celui qui choisit de licencier les 3/4 des délégués, tant CGT, CFDT, que CGC. Qui inscrit sur sa liste les travailleurs qui se retrouvent souvent dans les délégations et tous les autres, ceux qui ont fait la décision dans les grèves-succès de 77/78.

L'autre version, celle des organisations syndicales, est plus crédible, quant aux responsabilités.

Une modernisation toujours retardée, profit oblige. Mais pour passer outre cette modernisation et tenir quand même, il a bien fallu licencier 1555 travailleurs depuis 68. Cela n'a pas empêché une situation financière qui aurait conduit au dépôt de bilan (Suite à une dette de 3 milliards d'anciens francs). Maintenant, un groupe allemand (Bertelsmann), qui cherche une dimension européenne, trouve avec le groupe Lang, la dimension qu'il lui faut : une ouverture sur le marché français et un potentiel technique déjà en place.

Contre ces licenciements, les actions n'ont pas tardé. Barrage d'une équipe de nuit pour empêcher

les heures supplémentaires du samedi 24 janvier, un arrêt surprise de 24h des 3 équipes, le mercredi 28. Une riposte à vif qui devra s'organiser et tenir compte des obstacles dressés par la direction.

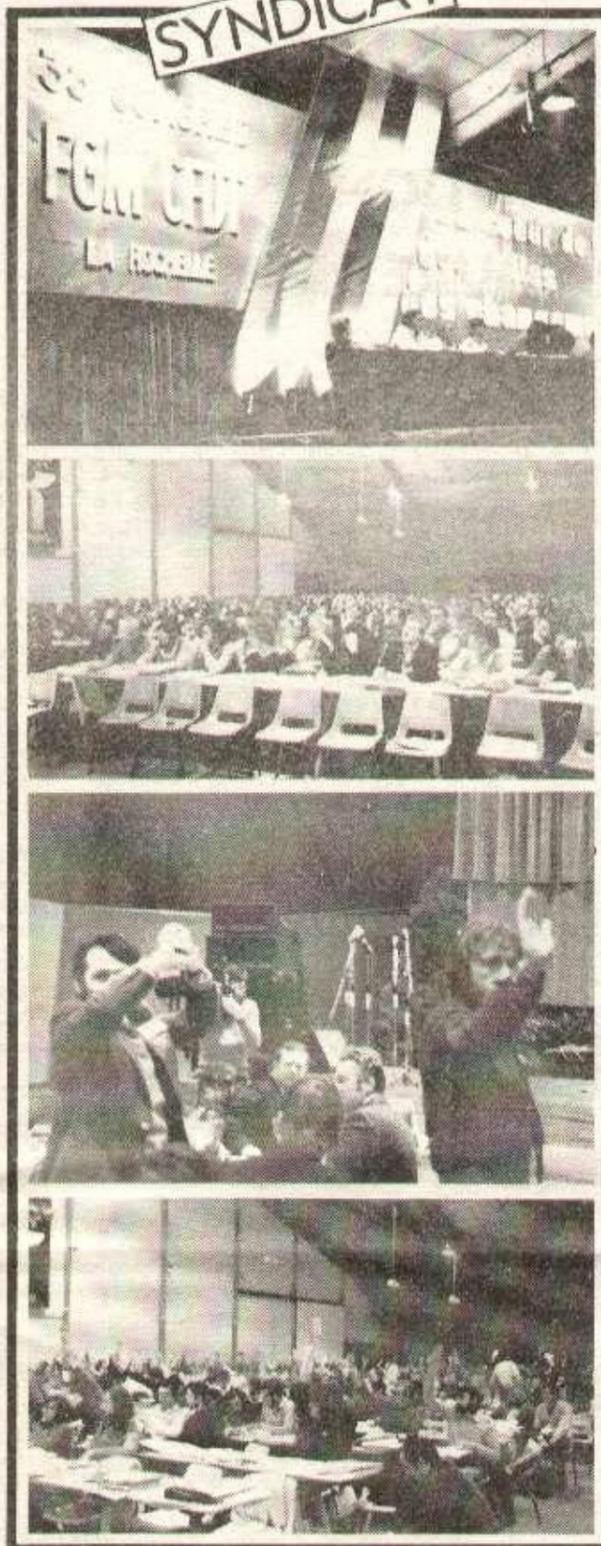
En effet, un nombre important de travailleurs licenciés (150) sont âgés de 57 ans et 6 mois et auront une «garantie de ressources», cela jusqu'à la pré-retraite et pour l'ensemble des licenciés, la dispense d'effectuer le préavis de 2 mois.

Pour cela, la section CGT a organisé le mardi 3, un rassemblement, (auquel la section CFDT a appelé à participer), devant l'entreprise parisienne. De nombreuses délégations étaient présentes, dont en premier lieu celles de Noyon, d'Argenteuil, et d'Aulnay, faisant partie du groupe Lang. Puis celles de Del Duca, la Néo, Chaix etc...

Faisant suite à d'autres interventions, celle d'Henri Krasucki souligna avec force qu'il n'y avait pas d'autre choix que la lutte pour sauvegarder l'emploi.

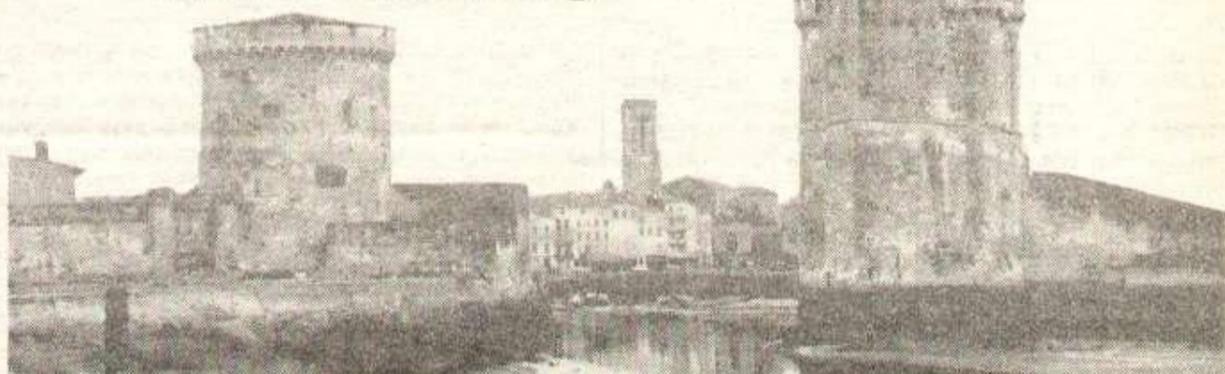
Le dernier mot restant à la section CGT, qui a appelé les travailleurs à participer aux assemblées générales du mercredi 4, pour décider de la suite...

SYNDICAT



## La Rochelle 38e congrès FGM-CFDT

## La porte étroite de l'unité



Le 38e Congrès de la FGM qui s'est tenu le week-end dernier à La Rochelle, a adopté le rapport d'activité avec 73% des mandats. Le Conseil fédéral a élu G. Granger comme secrétaire général. La résolution générale, après avoir été amendée, fut adoptée par 77,35% des mandats. Cinq grandes questions ont été abordées sous forme d'amendements.

L'attachement aux accords de 36 concernant la durée hebdomadaire (loi des 40h) du travail a été largement confirmé contre l'avis de la direction fédérale. La démarche progressive pour aller vers les 35h et la 5e équipe proposée par le syndicat de Dunkerque et soutenue par la direction fédérale a été repoussée. La nécessaire globalisation des luttes a été repoussée. Le syndicat de Fos qui proposait de donner à la négociation sa véritable place : « concrétisation du rapport de force » était repoussée après un vote par mandat. 65,96% des mandats étaient contre, 31,07% pour et

La FGM au cours de son 38e Congrès vient de se montrer sous un jour nouveau. Unanime en 77, la première fédération de la CFDT est aujourd'hui traversée par des contradictions sérieuses.

A Strasbourg, il y a quatre ans, le rapport d'activité et le rapport d'orientation recueillaient respectivement 88,1% et 89,29% des mandats. A La Rochelle, c'est

seulement 73,09% et 77% des mandats qui approuvaient ces rapports.

Ces contradictions ont porté tout au long de ce Congrès sur des points clés de l'orientation qui a guidé l'action de la FGM au cours de ces années passées. Les politiques industrielles, la RAG, la réduction du temps de travail, la conception de

2,95 s'abstenaient. Enfin, le taux de cotisations était maintenu à 0,75% du salaire sur proposition du syndicat de la sidérurgie lorraine. Une grande soirée internationale était consacrée à la défense des libertés dans le monde. Les violations des droits démocratiques en Argentine, au Chili, en Afrique du Sud et en URSS furent tour à tour dénoncées. Dans son intervention Enrique Padilla représentant en exil de la CGT argentine et du syndicat argentin de l'automobile établissait le lien de solidarité entre les luttes des peuples d'Amérique latine et des pays de l'Est victimes des politiques hégémonistes des deux superpuissances américaine et soviétique.

Le groupe bolivien « Bolivia Manta » assurait la remarquable partie artistique.

Charles MALLOIRE

tions sociales, l'unité d'action syndicale, tels ont été les points d'affrontement.

La présentation du rapport général laissait espérer un esprit d'ouverture lorsque Jean Lapeyre, au nom du Conseil fédéral sortant, déclarait dans sa conclusion : « Maintenant c'est à votre tour de venir parler de vos luttes, de vos succès, de vos échecs, de vos problèmes, de votre critique sur l'action fédérale et de vos propositions. »

Pour un certain nombre de délégués cet espoir se transforma bien vite en regret dans la mesure où interrogations, critiques ne furent que très rarement prises en compte. Pire, la discussion allait bientôt se transformer en affrontement bien inutiles entre syndicats dont les points de vue s'appuyaient sur des situations différentes. La direction fédérale se contentant d'être du côté de la majorité, oubliant que son rôle était d'unir tous les métallurgistes.

Pourtant, l'ensemble des interventions prononcées à ce Congrès avaient toutes la même qualité. Elles s'appuyaient sur une pratique de plus de trois ans. Elles se distinguaient par les enseignements différents qu'elles s'attachaient à souligner. Phénomène bien compréhensible : qu'y a-t-il de commun à une action au plan d'une branche entière avec en face le gouvernement et Etchegarray comme dans la sidérurgie et une action d'un syndicat regroupant de faibles forces dispersées dans plusieurs PME? Rien bien sûr, si ce n'est qu'ils luttent l'un comme l'autre contre le capital et que l'action unie de ces métallurgistes exige une ligne globale qui réponde à l'un comme à l'autre cas et qui coordonne leur action. Mais de cela il

n'en a jamais été question au 38e Congrès.

De plus, au travers des grandes luttes qu'ont menées les sidérurgistes de Fos, de Lorraine, mais aussi les travailleurs des chantiers navals de Nantes, les ouvriers de l'Alsthom, des syndicats ont acquis la même conscience, la même perception des problèmes. Cela explique le caractère convergent des critiques émises par ces organisations, critiques remettant en cause l'action de la FGM en matière de politique industrielle et la convention sociale.

En refusant de prendre en compte l'ensemble des réserves et critiques émises notamment par la majeure partie des sidérurgistes, la FGM s'est privée d'un capital d'expérience, de conscience qui aurait sans doute été bien utile dans les mois à venir. Ainsi, les syndicats de l'automobile qui vont devoir résister à une vaste restructuration de leur industrie vont devoir se servir d'une orientation qui aura tout simplement rejeté les enseignements de trois ans de lutte contre les restructurations.

Mais pourquoi en arrive-t-on là? Tout simplement parce que, aujourd'hui, la sidérurgie est condamnée sur le plan industriel et que les gros bastions ne constituent plus la majorité de la fédération. Parce que la FGM substitue au développement de la lutte de classe contre les restructurations, la négociation des contre-propositions industrielles. Ainsi, au lieu d'unir, la direction fédérale semble avoir choisi, au cours du Congrès, un camp contre un autre. Un sentiment d'amertume en est resté qui risque de ne pas favoriser la lutte d'ensemble des métallurgistes.

## La solidarité internationale

Différentes délégations étrangères étaient les invitées de la FGM.

M. Ouhad Zahir représentant de l'UGTA (Algérie - Fédération nationale des travailleurs de la métallurgie), et les représentants des syndicats chiliens furent chaleureusement applaudis.

Un accueil particulièrement émouvant fut réservé à la délégation du syndicat polonais « Solidarité », l'ensemble des délégués applaudissant debout à tout rompre. Après l'intervention de Marian Jurzik, les syndicats de Renault Cléon et de Peugeot Mulhouse remettaient, en signe de soutien aux représentants de « Solidarité », les clés de deux véhicules.

Cette délégation était composée de :

Jurzik Marian : actuellement membre de la Commission nationale de « Solidarité » dont l'influence s'étend sur 16 régions. Il représente la région de Szczecin. Il est l'un des dirigeants qui ont œuvré depuis 1970 à l'édification du nouveau syndicat malgré les innombrables interrogatoires et emprisonnements dont il fut l'objet.

Zdzilaw Zlokowski : président du MKZ des chantiers navals de Gdansk.

Lesezek Switek : vice-président du syndicat du port de Gdansk. Il a été élu par 7 500 travailleurs du port pour participer à cette délégation.

Zygmunt Lampasiak : docteur en droit, conseiller juridique de « Solidarité ».

La FGM avait organisé une rencontre entre les journalistes présents et les représentants du syndicat polonais. Ceux-ci ont tenu à souligner les énormes difficultés qu'ils ont du surmonter pour affronter leur gouvernement et lui imposer l'existence de « Solidarité ».

Conscients de la portée de leur action tant au plan national qu'international, ils ne pensent pas que leur action puisse faire l'objet d'une extrapolation pour d'autres pays. A leurs yeux, seules comptent la mobilisation des travailleurs et la confiance dont bénéficie le syndicat.

L'établissement de relations internationales avec d'autres syndicats n'a pas encore fait l'objet d'une étude approfondie de la part de « Solidarité ».

Selon eux, l'Etat polonais est responsable de la situation économique de la Pologne. Le gouvernement refuse de fournir aux syndicats les documents leur permettant d'apprécier la situation économique, alors qu'une loi l'y oblige. Walesa a déclaré que « Solidarité » était prêt à reconsidérer la grève du samedi au vu des éléments économiques que lui fournirait le gouvernement. Or à ce jour, aucun document n'a été fourni.

A propos de la situation internationale : « Solidarité » ne se prononce pas sur ce que l'URSS fera ou ne fera pas. Seuls comptent à ses yeux les liens étroits qui unissent le syndicat aux travailleurs, et le rapport de force qui jusqu'à ce jour est favorable au peuple polonais. Il est intéressant de savoir que sur 7 500 travailleurs du port de Gdansk, plus de 7 300 ouvriers sont affiliés à « Solidarité ». Le syndicat de branche, vestige du syndicat officiel ne dispose que de 60 syndiqués. Dans l'ensemble, les anciens dirigeants du syndicat officiel ont repris le travail, certains d'entre eux ont rejoint « Solidarité ».





# 1 MILLION 400 MILLE HANDICAPÉS

L'Assemblée générale des Nations-Unies a décidé que 1981 serait l'année internationale des personnes handicapées. Après celle sur la femme, sur l'enfant, celle sur les handicapés. De nombreuses personnes animées des meilleures intentions vont donc s'efforcer cette année de faire connaître leur sort, vont tenter d'améliorer leur condition... mais des intentions à la réalisation... un pas qui ne sera pas franchi.

Quels sont les éléments qui nous permettent une telle assertion ? L'expérience. L'année internationale sur les femmes a-t-elle, ne serait-ce que quelque peu, modifié la condition féminine, en France, par exemple ? Des ministres, des « ministresses » ont fait force de discours sur l'inégalité entre les sexes, ont dit, une fois, des choses intéressantes et authentiques sur le travail des femmes, etc... Ces palabres se sont-elles conclues par une quelconque modification ? Non.

Par ailleurs, 450 millions de personnes handicapées de par le monde, c'est bien peu le fruit de la fatalité. Une prévention et une détection précoce pourraient réduire de 50% le nombre des handicapés. Les effets de la malnutrition, avec ses carences protéiniques et caloriques sont une cause majeure d'atteintes cérébrales et autres tares physiques et mentales, et fauchent chaque année une centaine de millions d'enfants, particulièrement dans le Tiers Monde.

C'est avec lucidité qu'il faut examiner le sort des handicapés ; notre société, régie par la règle de l'exploitation capitaliste, ne poursuit qu'un but : extraire au maximum la force de travail des travailleurs. Ceux qui sont déficients et non rentables, sont rejetés. Une réalité certes banale, mais qu'on se devait de rappeler, pour comprendre le ghetto dans lequel sont enfermés les handicapés.

## Entretien avec Jean Luc Héridel candidat des handicapés

Sarcelles Garges, j'arrive. Un coin de 95 méconnu, coincé entre une voie ferrée et des mosaïques d'immeubles. Je pénètre au domicile de Jean-Luc. Jean-Luc Héridel, le candidat à la présidence de la République au nom du « Mouvement Handicapés, debout ! ». Tout au long de notre entretien, je découvre notre monde avec des yeux nouveaux. J'aborde son côté jardin, feutré, clos, à tel point que sur le chemin du retour, je remarque alors la seule cabine téléphonique accessible aux fauteuils roulants, je compte les marches de l'escalier amenant au quai de la gare, pour moi aucun problème, je suis valide... Des détails matériels qui concrétisent le ghetto dans lequel sont enfermés les handicapés.

### Pourquoi ta candidature ?

L'année 1981 revêt plusieurs aspects très importants, d'abord il y a l'échéance présidentielle, ensuite l'année internationale des handicapés. Si je me présente, c'est pour utiliser le tremplin qu'offre toute campagne électorale, pour contre-informer sur tout ce qui sera dit dans le cadre de l'année des handicapés, pour révéler la situation qui nous est réservée.

### ENTRE L'AIDE ET LA PRODUCTION

Commençons par le travail. La loi d'orientation, de 75, sur les handicapés a créé les ateliers protégés pour les handicapés légers et des centres d'aide par le travail pour ceux qui supportent un handicap plus lourd. Dans le premier, les travailleurs n'y sont rémunérés qu'à 90% du SMIC et pourtant leur rendement est bien souvent égal à celui d'un ouvrier valide. Ils ne disposent ni du droit de se syndiquer, ni de faire grève.

Dans les centres d'Aide par le travail, les ouvriers travaillent 40 heures par semaine, mais ne touchent que de 50 à 70% du SMIC. Ils perçoivent de 100 à 240 francs en fonction de leur rendement, une garantie de ressources par l'Allocation aux adultes handicapés de 1300 francs, mais si le prix de leur journée - dans un foyer, par exemple - est pris en charge par la DDASS (\*), on leur retire 90% de leur salaire, au total, ils n'ont que 600 francs à la fin du mois. Là non plus, le droit de grève et de se syndiquer ne sont pas autorisés.

Ces centres sont gérés par des associations privées et subventionnés par la DDASS. Les CAT travaillent en sous-traitance pour d'importantes boîtes comme la BNP, Thomson, Renault. Il arrive que des chefs d'entreprise soient obligés de se « recycler », ils transfèrent alors leur entreprise en CAT, n'oublions pas le subventionnement par la DDASS... Cette formule est tellement intéressante que certaines boîtes au lieu de se plier à l'embauche obligatoire de 10% de travailleurs handicapés préfèrent créer leur CAT !

### « VOUS GÉNÉRIEZ L'ÉVACUATION ! »

On presse le citron, le reste le gouvernement ne s'en soucie guère ! Il est évident que les handicapés éprouvent des difficultés à se déplacer. As-tu vu déjà dans le métro, les mariées et ailleurs des rampes d'accès pour les fauteuils roulants ? Dans les cinémas, combien de fois nous rejette-t-on ? « Vous comprenez, c'est pour des questions de sécurité, s'il y avait le feu, vous gêneriez l'évacuation ». Dans les bus, les mêmes raisons de sécurité sont invoquées, on fait perdre les cadences auxquelles sont soumis les conducteurs. Il reste le taxi... Moi, je touche l'allocation pour adulte handicapé, comme je vis dans un foyer d'hébergement, la DDASS me retire 90% de mon allocation, il me reste 156 francs par mois... c'est sûr je peux me payer le taxi.

Travailler, voire être exploité à part, demeurer à part, suivre l'école à part, circuler à part, tout ceci concourt à l'isolement des handicapés ?

Dans notre plate-forme, nous mettons l'accent sur les problèmes relationnels entre handicapés et valides.

L'anormalité n'est pas tolérée. Quand on parle de nous, c'est sous couvert de compassion, d'humanisme aux mains propres : de temps en temps des quêtes nationales sont organisées, nous en sommes humiliés. Du reste, on ne voit jamais la couleur de cet argent, il est engouffré dans les caisses des organisations-quêteuses, comme l'Association des paralysés de France. Tout concourt à ce que dans le handicapé, on ne voit que le handicapé et pas l'individu, il est rejeté affectivement, sexuellement (\*\*).

L'insertion sociale ? On construit des foyers ghettos, on parque les handicapés dans des ateliers protégés ou dans les centres d'Aide par le travail. La COTOREP (\*\*\*) décide de tout pour nous, les emplois, les allocations.

Propos recueillis par  
Nathalie VILLOTIERS

(\*) DDASS : Direction départementale de l'action sanitaire et sociale.

(\*\*) A ce propos, je conseille vivement d'aller voir le film « Handicapés, Amours » qui sera prochainement projeté à Paris dans le Marais et au cinéma Le 14 juillet à Paris, et ensuite en province.

(\*\*\*) Commission d'orientation du travailleur pour le reclassement professionnel.

Jean-Luc Héridel tient sa permanence tous les mercredis de 17 heures à 21 heures à la librairie « Le soleil d'encre » : 6 place du marché Ste-Catherine, 75004 Paris.

1 400 000 personnes handicapées en France de 16 à 60 ans  
750 000 d'entre elles travaillent, dont 50 000 en milieu protégé  
300 000 sont considérées comme inaptes au travail  
350 000 sont considérées aptes au travail, mais n'en trouvent pas.

Au 1er janvier 80 :  
262 000 handicapés d'origine congénitale dont  
37 000 sensoriels  
54 000 moteurs  
109 000 débilés lourds  
62 000 épileptiques  
187 000 handicapés d'origine accidentelle dont  
95 000 dus au travail  
60 000 dus à la circulation  
15 000 dus à la guerre  
17 000 dus à d'autres causes  
655 000 handicapés d'origine malade dont  
141 000 psychiques et mentaux  
514 000 autres maladies invalidantes

Sont ajoutés 93 000 jeunes de 15 à 19 ans atteints d'un « handicap relationnel », débilés moyens, psychotiques, caractériels, cas sociaux (\*).  
Les handicapés en fonction de leurs statuts individuels et familiaux, perçoivent des allocations différentes.  
300 000 perçoivent 1300 F / mois  
120 000 perçoivent 2150 F d'indemnité compensatrice de tierce personne (en sus de la précédente)  
75 000 familles perçoivent 875 F d'allocation spéciale

(\*) La tendance, s'affirmant quotidiennement, de mettre en fiche les enfants dès leurs premiers balbutiements, ne fait que renforcer le nombre des handicapés.  
Ce fichage organisé par la D.D.A.S.S. augmente le nombre des enfants « à risques », non pas pour mettre en plan une prévention du handicap, mais pour isoler le plus tôt possible l'handicapé dans des structures et autres institutions aliénantes.

### BEAUX DISCOURS...

Lors d'une table ronde internationale organisée par l'UNESCO sur le thème : « Images du handicapé proposées au grand public », voilà ce que disait le très giscardien René Lenoir, secrétaire d'Etat à la Santé et à la Sécurité sociale :

« La loi d'orientation en faveur des handicapés du 30 juin 1975, qui se fixe pour objectif l'insertion socio-professionnelle et l'autonomie maximum de personnes handicapées, en leur en donnant les moyens, marque à cet égard un tournant : la conscience s'est faite jour que ces problèmes d'information et de sensibilisation étaient cruciaux. Par l'information, à condition qu'elle soit intelligente et sensible à la fois, on peut, on doit obtenir un changement de regard de la société, non seulement sur tel ou tel groupe de ceux qui la composent, mais sur elle-même toute entière. »

### Objectif rempli ?

- le grand public ne perçoit les handicapés qu'à travers des quêtes nationales, fortifiant l'idée que les handicapés sont des gens à part, qu'ils vivent à nos crochets ;

- l'insertion professionnelle n'existe pas, les handicapés qui travaillent, le font dans le cadre du travail protégé, à ce titre, ils ont le « droit » de travailler comme les autres ouvriers, mais n'ont ni le droit de se syndiquer, ni de faire grève, et gagnent au maximum 90% du SMIC ;

- l'insertion sociale n'existe pas non plus, les enfants handicapés suivent l'école à part, vivent à part, les barrières architecturales demeurent, les difficultés à se déplacer n'ont pas été aplanies.



L'accès au sport pour les personnes handicapées demeurera encore longtemps une fiction. Ce jeune anglais de 18 ans, Tony Willis, véritable athlète, remarquable gardien de but sur un terrain de football, joueur de basket ball est une exception.

La seule volonté de l'handicapé de s'en sortir ne suffit pas. Tant que les institutions sociales l'enfermeront dans un ghetto, l'homme ne marchera pas dans sa tête.

### BANKALEMENT VOTRE !

...En mars, il sera un K dans la presse, car il traitera au grand jour du handicap, de l'anormal, AUTREMENT, SANS CHARITÉ, PITIE, CONDESCENDANCE ET BARATINS INUTILES... Telle est la volonté de l'équipe qui vient de se constituer : 8 personnes handicapées et valides, toutes concernées politiquement au quotidien par le handicap physique et mental, par sa production et son rejet dans cette société normalisatrice qui ne conçoit l'humain qu'en terme de capital et de rentabilité maximum.

Pour tout soutien financier, adresser les chèques à :

Melle Violette Ragot  
36, rue des Haies  
75020 Paris

## LESQUIN-THOMSON BRANDT

### 80 LICENCIEMENTS POUR ABSENTEISME

Lesquin, le 4 février, on pouvait lire sur le panneau CGT de l'entreprise : « La direction se vante au C.E., d'avoir le pognon pour sa restructuration (15 milliards). Alors que sur le plan social, pas un centime n'est débloqué pour l'amélioration des conditions de travail, rien d'étonnant à ce que l'absentéisme s'accroisse... elle licencie sans scrupule des mères et des pères de famille déjà accablés par la misère, les condamnant, eux, au chômage et les enfants à la détresse... » Et sur le panneau de la CFDT : « La CFDT est intervenue à plusieurs reprises à la direction et avec les

gens menacés. D'autre part, la CFDT intervient à l'inspection du travail sur le sujet sachant que ces menaces individuelles cachent une volonté de la direction de licencier par la bande d'autres travailleurs. »

Lesquin, le 4 février, l'attaque de la direction n'étonne personne; voilà près de trois ans qu'une guerre des nerfs est engagée entre elle et les travailleurs.

Chômage partiel régulier, annonce de licenciements, robotisation, demandes de pré-retraites; rien ne manque pour faire plier les gars, pour faire chûter l'effectif de 2 000 à 1 600 personnes. Mais les travailleurs et leurs

syndicats CFDT et CGT contre-attaquent. Dernièrement, ils ont fait condamner la direction pour entrave au bon fonctionnement du CE, notamment à propos du manque d'information sur ce qui pouvait motiver sa demande de licenciement collectif.

Aujourd'hui, encore, il faut riposter.

La direction ne doit licencier sous aucun prétexte; il y va de la sécurité de l'emploi de chacun.

Pour cela, il faut sortir du carcan de la désunion, des disputes voire des attaques publiques.

Dès ce mercredi 4 février, n'y avait-il pas possibilité

d'utiliser un panneau commun pour annoncer les projets de licenciements?

Dés maintenant, ne faut-il pas développer la solidarité avec les ouvriers de Vidéon de Montville\*, aujourd'hui menacés dans leur emploi?

La cellule Pierre Semard de notre parti se place résolument aux côtés des travailleurs et de leurs syndicats pour riposter aux nouveaux coups portés par leur direction.

Correspondance Lille

\*Usine Thomson-Brandt, située près de Rouen, où 1 000 emplois sont menacés.

## FOS-SUR-MER — SMC

### 3 SEMAINES D'OCCUPATION POUR 35 OUVRIERES

Société Méditerranéenne de Confection, zone industrielle de Fos-sur-mer, les 35 ouvrières occupent leur usine depuis 3 semaines.

Pour obtenir leur salaire: novembre, certaines ont été payées par chèques sans provision; décembre, janvier

Depuis décembre, pour

leur emploi après le dépôt de bilan.

La SMC, c'est une petite boîte de confection, comme il en existe tant, avec ses ca-

dences infernales, le rendement poussé au maximum, la patronne toujours sur le dos: insultes, chantages, intimidations.

Payées au SMIC, 25 ouvrières sont sous contrat emploi formation, mais la formation dure 3 mois, après, le rendement est exigé, et cela permet de toucher les primes; de plus, la patronne retient 5,50 F de transport par jour, alors que certaines doivent payer encore un autre car. Après le dépôt de bilan, la patronne a essayé d'influencer les ouvrières, surtout les plus anciennes, en leur parlant de ses petits problèmes, notamment familiaux, mais elle n'a pas pu entamer l'unité et la cohésion de la section syndicale CGT de l'entreprise.

Depuis 3 semaines, l'usine est occupée, jour et nuit, malgré les problèmes que cela peut poser, en particulier pour les mères de famille ou les jeunes filles chez leurs parents.

La solidarité s'est développée à l'UL CGT et aux centres sociaux les plus proches: organisations de spectacles, théâtre, bal, chant, mais l'impact dans la population reste faible, vu l'éloignement de l'usine perdue dans la zone industrielle de Fos.

Après l'enthousiasme et la grande mobilisation des premiers jours, il y a un relâchement militant chez certaines (éloignement, problèmes familiaux), mais le combat continue: diffusion de tracts sur le marché, participation aux manifestations syndicales, (cinq à Marseille) etc...

Les salaires devraient être versés par le syndicat, le mardi 10 février, ce qui serait une première victoire pour les ouvrières. Réunies en assemblée générale, elles décideront de jour-là, des suites à donner à leur lutte.

VRBOU

avoir 22 ans

sous Giscard

J'ai bientôt 22 ans; je suis au chômage depuis septembre, ayant travaillé deux fois 6 mois, comme agent de service dans une clinique, puis dans un restaurant universitaire. En septembre, j'ai accepté d'être monitrice dans un centre aéré de la mairie de Gardanne, tous les mercredis pour un salaire de 50 francs par mercredi. Comme mon jour de pointage à l'ANPE tombe le mercredi, j'ai été obligée de déclarer ma journée de travail à l'ASSEDIC. Résultat: mes allocations chômage ont été stoppées tout de suite et cela fait trois mois que je n'ai rien touché. Je viens de savoir que mon dossier a été rejeté par la commission paritaire. Je n'ai pas un sou pour vivre et vis aux crochets de ma famille. Je suis donc pénalisée d'avoir voulu me rendre utile à garder des enfants le mercredi. J'aime beaucoup les enfants et j'aimerais arriver à devenir auxiliaire puéricultrice en étudiant par correspondance (je n'ai que le niveau du Brevet). Par cette lettre je voulais vous montrer comment Barre aide les jeunes chômeurs!!

P.P.

### Les « Herbes sauvages » proposent

Jusqu'au 15 février à la librairie « Les Herbes sauvages », 70, rue de Belleville, 75020 Paris (M<sup>o</sup> Pyrénées ou Belleville):

Soldes sur des:

— brochures anti-impérialistes  
— ouvrages sur le mouvement ouvrier vendus en soutien à L'Humanité rouge.

Vente de livres neufs à prix réduits:

— La guerre des partisans, par Marx, Engels, Lénine, Staline en 10/18: 5,00 francs.

— Parole ouvrière.

1830 — 1851: 5,00 francs.

Remise de 20 à 35% sur de nombreux ouvrages neufs:

— Notes sur la Révolution bolchévique, de Sadoul — 2 volumes: 40,00 F

— La commune au Quartier latin.

Jean Choury — Livre Club Diderot: 12,00 francs.

— Ecrits sur la Révolution.

de Blanqui — Ed Galilée: 18,00 francs au lieu de 65.

— La révolte vient de loin.

Tillon: 55,00 francs.

Et bien d'autres livres.

Par correspondance: Livres services, 24 rue Philippe de Girard, 75010 Paris. Libellez les chèques à l'ordre des Herbes sauvages.

Participation aux frais de port: 5,00 francs pour 1 livre, 10% jusqu'à 100,00 francs, 5% au-dessus.

Tout trop perçu sera remboursé.

« Les ennemis » de Maxime Gorki  
Théâtre en liberté  
Place des Martyrs de Châteaubriand  
77500 Chelles

Calendrier des représentations:

Février

Jeudi 19, 20h45. Vendredi 20, 20h45. Samedi 21, 20h45. Dimanche 22, 16h.

Mardi 24, 14h. Jeudi 26, 14h. Vendredi 27, 14h30. Samedi 28, 18h30.



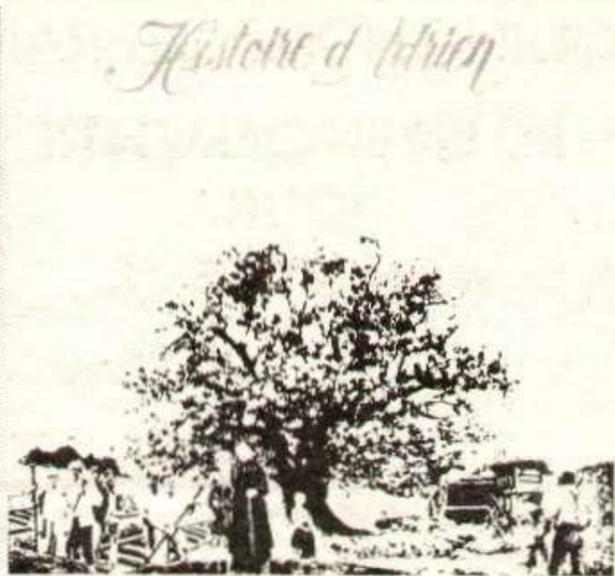
## ALES SOLIDARITE AVEC LES MINEURS DE DESTIVAL

C'est pour s'opposer à la fermeture du puits de Destival, et donc aux licenciements de plusieurs dizaines d'entre eux, que les mineurs, avec leur syndicat CGT, ont déclenché le 5 mai 1980 l'occupation du puits par 800 mètres de fond. Depuis cette date, l'occupation continue, malgré les nombreuses attaques et provocations de la direction et du pouvoir en place. Ainsi, le 26 juin 1980, à la demande de la direction, le tribunal de grande instance d'Alès ordonnait l'évacuation du puits, mais a précisé « qu'il n'y avait pas lieu à statuer sur le recours de la force publique ». La CGT avait fait appel. C'est le 20 janvier dernier que la chambre sociale de la Cour d'Appel de Nîmes a rendu son arrêt, confirmant, bien sûr, sur le fond, l'ordonnance du référé du 26 juin 80, et précisant: « que le concours de la force publique restait à l'appréciation de l'autorité administrative et ne relevait pas de l'autorité judiciaire. » Ce qui veut dire en clair, que c'est au préfet de juger ou non de l'opportunité de l'évacuation. Aussitôt, le comité régional de notre parti envoyait un message de soutien: « réaffirmant une nouvelle fois, notre entière solidarité du combat que vous menez pour l'emploi, pour travailler et vivre au pays. »

LA PROVINCIALE

Cinéma

DEUX FILMS  
CONTRE  
LA  
RESIGNATION



Deux films, deux héros qui disent non. D'abord Adrien. Adrien le «bâtard», né de l'étreinte au coin d'un bois entre une bergère et un feuillardier. Adrien l'orphelin, sa mère est morte en le mettant au monde dans les bois.

La vie n'est pas rose à la ferme, dans ce coin de Périgord. Le fils est au front, le grand-père doit trimer pour arracher de maigres récoltes dont la majeure partie va dans le grenier de M. le Marquis qui fait étroitement surveiller ses métayers par son fidèle régisseur.

Un beau jour, Adrien dit non à cette famille qu'il n'a pas choisie et qui le rejette comme symbole vivant de la faute de leur fille. Au terme de sa fugue, il se retrouve chez un meunier qui le garde comme commis. Mais tout à une fin, même les moulins-à-eau, liquidés par les minorités électriques, même les fils de meuniers qui «meurent pour la patrie»... Adrien quitte ses parents adoptifs pour s'embaucher dans les

chemins de fer. Là aussi, il dit non, participe à la plus grande grève jamais menée par les cheminots, celle de 1920. Comme beaucoup d'autres, il sera licencié par la compagnie qui ne veut pas de révolutionnaires (c'est au moment du Congrès de Tours).

De même qu'il a refusé de reprendre le travail, Adrien ira «s'expliquer» avec le père de Marguerite, la jolie lavandière, qui ne veut pas d'un cheminot (surtout révoqué) encore moins d'un bâtard. A l'heure où les débats sur l'histoire et son enseignement remplissent les colonnes des journaux dits sérieux, alors que la télé nous abraive d'histoire roman-photo, un tel film est salutaire. Véritable témoignage sur la dure existence des métayers du Périgord à l'aube du siècle, plus qu'une chronique paysanne régionaliste «L'histoire d'Adrien» constitue non seulement une description de l'exode rural dans les années 20, mais campe un

personnage qui refuse son destin de bâtard et d'exploité.

Claude Goretta, réalisateur suisse, est passé par la Lorraine pour réaliser «La provinciale». Sans sabots ni dondaines, il a réussi un portrait tout en nuances. Fini les provinciales-bretonnes de préférence qui «montaient» à Paris pour épouser les appartements du XVIe avant de monter dans leurs mansardes appelées aussi chambres de bonnes. Provinciales définitivement ridiculisées sous le nom de Bécassine, prototype de la cruche - dont - on - fait - ce que - l'on - veut.

Provincial, ce mot garde toujours un petit côté péjoratif, dans le sens de étroit ou naïf. Goretta a carrément donné un autre sens à cet adjectif qu'on pourrait traduire ainsi : «celle qui dit non». Dessinatrice en bâtiment, au chômage depuis un an, Christine (Nathalie Baye) quitte sa Lorraine, ses hauts-

fourneaux, ses amis pour chercher du travail à Paris. Ses copines, elles sont au piquet de grève d'une usine en train de fermer. Sur les murs de la ville des bombages contre la fermeture des usines sidérurgiques.

La voilà seule à Paris dans son studio, seule entre le métro aérien et le petit bistrot où elle prend ses sandwiches. Dur de trouver du travail, même avec un diplôme de dessinatrice en poche. Pourtant elle refuse de «passer à la casserole» pour trouver un boulot. Elle refuse de faire comme son amie comédienne au chômage qui pour élever ses deux enfants vend de la tendresse programmée sur appel téléphonique. Elle refuse de suivre Rémi au Japon, parce qu'elle ne veut pas être une parenthèse dans la vie d'un homme qui a déjà femme, enfants, réussite sociale, parce qu'elle refuse de passer son temps cloîtrée dans une chambre au Japon.

Dans «La dentellière», Goretta montrait un petit

shampoineuse, qui, rejetée par le milieu huppé de son fiancé brillant étudiant, craquait et se retrouvait dans un hôpital psychiatrique. «Je n'aime pas les personnages résignés».

En pleine crise économique, où le chômage frappe d'abord les femmes, Goretta crée le personnage de Christine, celle qui dit non, non au droit de cuissage, non à la prostitution camouflée, celle qui veut gagner sa vie sans se vendre, sans perdre sa dignité, vivre debout. Christine contre Bécassine.

Christine retourne dans sa province, Adrien dans sa forêt. Ils ne se marient pas et n'ont pas beaucoup d'enfants. Pas de levée en masse non plus à la fin de ces deux films. Mais peut-on reprocher à des cinéastes de ne pas embellir la réalité. Dans tous les cas, on apprécie un certain ton, un certain tonus dégagé par ces personnages qui ne se résignent pas. Ça fait du bien!

Léon CLADEL

...TELE RENDEZ-VOUS...TELE RENDEZ-VOUS...

Mardi 17 février - A2 - 20h40  
DOSSIERS DE L'ECRAN :  
«LE CHEVAL VAPEUR»

Il y a deux ans Failevic et La Rochefoucauld nous proposaient «1788», téléfilm qui retraçait la lutte des petits paysans de la région de Chinon contre un noble ruiné qui mettait la main sur les biens communaux (forêt et prairies auxquelles les petits paysans avaient accès pour faire du bois et faire paître leurs animaux) et les louait à un gros propriétaire terrien. Les auteurs montraient bien comment même après l'abolition des droits seigneuriaux gagnée de haute lutte en 1789, les petits paysans étaient tenus de racheter ces droits. Ce que seul pouvait se permettre le gros propriétaire terrien.

«Le cheval vapeur», tourné dans la même région de Chinon, décrit le passage du cheval au tracteur et les conséquences de cette motorisation chez les petits paysans.

Les années 50, c'était les 4 CV, les 203, les Arianes, à la campagne on en était encore au cheval de trait comme chez les Bauge : ils ont de plus en plus de mal à s'en sortir. Plus question d'employer un commis, trop cher. Le père se fait vieux et le fils trop jeune. Or, pour survivre, il faut mener de plus en plus grand. Comment y arriverait-on avec deux chevaux, même valeureux? Conseillé par son voisin, paysan moyen motorisé et moderniste, Lucien Bauge se lance dans l'aventure du tracteur et de la mécanisation. «Investir c'est préparer l'avenir» comme disaient les siogans de l'époque, mais pour un petit paysan s'endetter c'est crever. Le film le démontre bien.

Failevic (le réalisateur) a trouvé le ton juste pour nous décrire les difficultés d'une famille de petits paysans confrontés à la concentration. Cette époque fut marquée par l'emprise croissante des grands trusts sur l'activité des petits agriculteurs, par le biais du Crédit agricole auquel est obligé de recourir le petit paysan, obligé de s'endetter pour acheter un tracteur. Les grandes firmes de matériels agricoles remplacent le forgeron du village. Les industries chimiques interviennent avec la vente des engrais et des pesticides. Les firmes agro-alimentaires et les coopératives de village remplacent les marchés et les foires. Le petit paysan doit se spécialiser, c'est la fin de la polyculture, «Un peu de tout et beaucoup de rien»,

l'adieu à l'autarcie. Les petits paysans virent l'exploitation de leur travail renforcée : en tant que vendeurs de produits agricoles et en tant qu'acheteurs de biens industriels. Les firmes qui dominent le marché achètent à bas prix et vendent très cher. Sans parler du «bon sens près de chez vous», le Crédit agricole, qui ne fait pas de cadeau en cas de difficultés et saisit les terres et le matériel. Il suffit d'une grêle, d'une baisse des cours pour provoquer la catastrophe. Les chiffres le montrent : cette période des années 50 fut marquée par un exode rural intensif en même temps que par une concentration de l'agriculture. Ainsi l'exode qui était de 22 000 paysans par an de 1901 à 1906 et de 40 000 de 1921 à 1926, passa, de 1954 à 1962, à 79 000 agriculteurs par an. Nombre de petits paysans quittaient définitivement la terre pour l'usine, tandis que d'autres cumulaient deux journées de travail : une à l'usine, l'autre à la ferme. D'importants mouvements se développèrent dans les années 60 chez les petits paysans qui voulaient rester à la terre.



Le «cheval vapeur» a marqué une étape décisive dans la liquidation des petits paysans, leur afflux dans l'industrie, mais aussi dans la concentration des industries agro-alimentaires jusqu'au pétrole vert dont nous parle tant Giscard.

Vendredi 20 février - TF1 - 20h30  
L'ATELIER

Au théâtre ce soir, pas de «ciel mon mari» avec amant en caleçon qui s'enferme précipitamment dans le placard, pas d'empoisonnement de la femme par son mari avec la complicité de la maîtresse

— au demeurant meilleure amie et confidente de l'épouse—. Pas non plus de valet carpettes. Mais alors que reste-t-il?

Un atelier, pas de peinture mais de confection, probablement situé, entre 1945 et 1952, dans le quartier du Sentier à Paris. Ici pas de mots d'auteurs, mieux que ça, le langage vert des ouvrières qui se crépent le chignon quand par hasard elles épargnent le patron.

En arrière-fond, la guerre dont les plaies ne sont pas cicatrisées, la clandestinité, la déportation. Ceux qui sont revenus et qui ne peuvent plus oublier —traumatisés à vie par les camps de la mort— comme le coupeur de tissu. Ceux qui ne sont pas revenus comme le mari d'une des couturières, emmené un jour à Drancy par des policiers bien français, lui qui s'était réfugié en France pour fuir les pogroms. Et sa femme qui veut encore espérer, malgré tout, qu'il est encore vivant. Le patron, israélite aussi, s'est caché durant toute la guerre, il se réfugie dans le sarcasme et l'ironie afin d'oublier l'humiliation et la peur, obsédé qu'il est par le fait de n'avoir pas été déporté. Mais aussi des ouvrières face à leur patron.

«J'ai voulu raconter un épisode de la vie de ma mère» explique Jean-Claude Grumberg, le metteur en scène. «Ma mère était couturière dans un atelier», lui-même a été apprenti tailleur. Il a su mêler à la peinture des ouvrières, le destin de ceux qui ont été victimes de la barbarie nazie. Le ton est juste, la description touchante tout en évitant le mélodrame pleurnichard grâce à un humour très particulier, proche de l'ironie et du sarcasme.

Jean-Claude Grumberg, c'est une nouvelle forme de théâtre. En témoigne sa pièce précédente «En revenant de l'Expo» qui retrace les événements antérieurs à la guerre de 14 tels qu'ils ont été vécus par les syndicalistes et dans un café-concert de Clichy. Les luttes ouvrières, et déjà les combats pour surmonter la division, chauvinisme ou internationalisme, guerre à la guerre ou union sacrée. Une pièce manifeste en faveur de l'art au service des travailleurs avec un chanteur du «bouchon de Clichy» (café théâtre populaire qui refuse de chanter «Viens poupoule» et «La Madelon») et qui interprète les chansons de Montehus aux meetings syndicaux.

No ratez pas l'Atelier...

UNE ROBE NOIRE  
POUR UN TUEUR  
de José Giovanni

Un homme va être exécuté parce qu'il a abattu un policier. Tuer un flic à notre époque, c'est réellement la dernière des ignominies. Quand c'est le flic qui tue, cela devient une «bavure»... ou tout simplement un acte de légitime défense. Donc Simon Risler va «éternuer dans la sciure» (comme disent les spécialistes)...mais l'heure fatidique arrivée, il s'évade. Dès lors, traqué, il ne poursuivra qu'un but, aidé en cela par son avocat, faire plonger son ancien complice, flic à la brigade économique et échapper, ainsi, au couperet en prouvant que le flic abattu était aussi mêlé à leurs petits trafics. Ceci, il l'a clamé à son procès, mais que vaut le témoignage d'un petit truand face à celui d'un flic?...

Comme un policier a été mis en cause, l'IGS, «la police des polices», incorruptible parmi les incorruptibles (on peut rêver...non?) est sur l'affaire en la personne d'un inspecteur sympa sorti tout droit d'une revue de mode. Pour faire



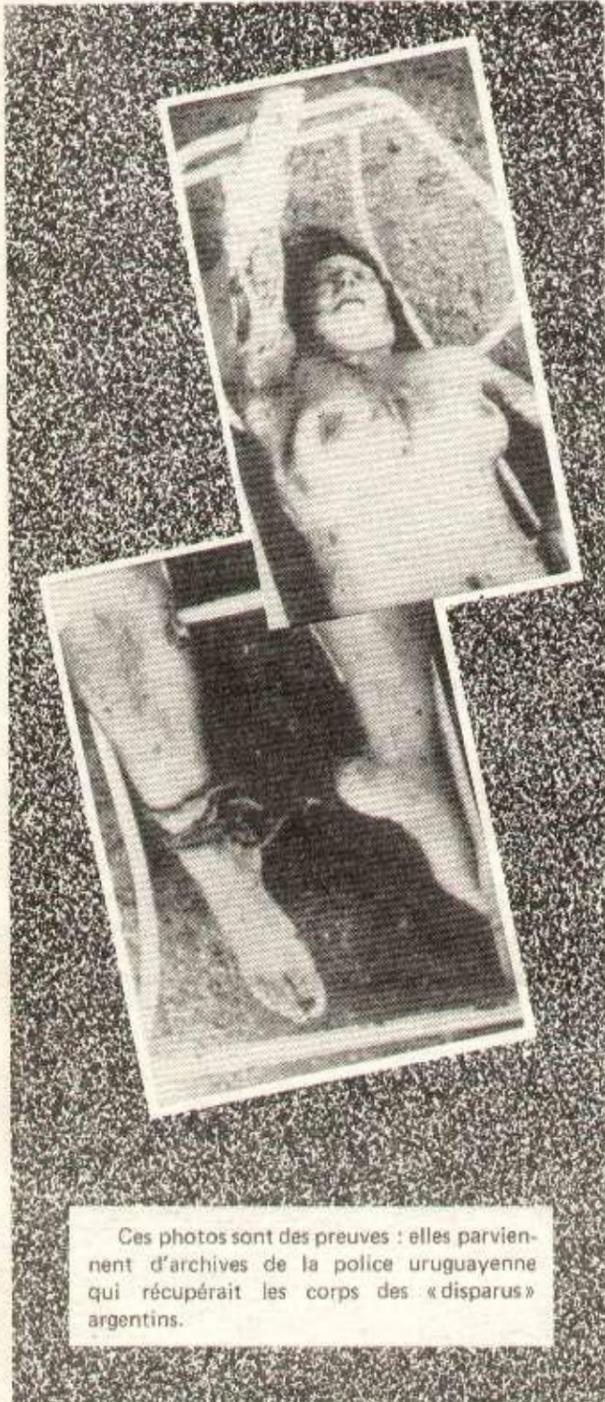
éclater la vérité ou pour étouffer le scandale par n'importe quels moyens, y compris le meurtre? C'est que dans cette vilaine affaire, il n'y a pas qu'un flicailon de compromis, mais un tas de beau monde. Sympa, mais... mais...

Voilà le décor est posé. Giovanni n'a pas voulu s'en tenir au «thriller» (comme disent d'autres spécialistes) rondement mené avec juste ce qu'il faut d'hémoglobine. Il a voulu aller plus loin. Il nous décrit une police pourrie jusqu'à l'os, mais qui, si elle est souvent dans le collimateur de l'opinion publique, n'est que le reflet d'un pouvoir basé sur la magouille et les traficotages financiers. Elle ne fait qu'obéir aux ordres venant d'en-haut. Un pouvoir qui renforce toujours plus ses moyens de répression... par exemple sur les avocats comme nous le montre le film. Un pouvoir qui voudrait une justice à sa botte, avec des magistrats fait au moule des ateliers Peyrefitte et Cie. Les juges non conformes, on les révoque. Le jour où les avocats perdront leurs droits, comme dit l'avocate de Risler, c'est nos droits à tous qu'on voudra bafoués. Avec «Sécurité et liberté» le processus est déjà bien entamé.

Giovanni, tout en distrayant, aborde certains problèmes de l'heure et non les moins cruciaux. Sur un scénario solide qui fait la part aussi belle à l'action qu'à la dénonciation d'un système de plus en plus policier, il se pose en défenseur des libertés.

Claude DHALLUIN

## ARGENTINE LES PREUVES DU CRIME



Ces photos sont des preuves : elles parviennent d'archives de la police uruguayenne qui récupérait les corps des « disparus » argentins.

### CONFÉRENCE DES PAYS NON-ALIGNÉS

La 9e conférence des ministres des Affaires étrangères des pays non-alignés s'est ouverte lundi 9 à New-Delhi (Inde) en présence de 95 délégations de pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et d'Europe. Réunis jusqu'à jeudi, quatre points essentiels sont à l'ordre du jour : les questions du Cambodge, de l'Afghanistan, du conflit irano-irakien et de l'océan Indien.

Plusieurs centaines de réfugiés afghans ont manifesté aux abords du siège de la conférence et fait parvenir une pétition demandant aux participants de condamner sans équivoque l'agression soviétique en Afghanistan. Le 28 janvier dernier, lors d'une conférence de presse, le chef de l'Etat soudanais a annoncé sa décision d'autoriser l'installation d'un bureau à Khartoum (capitale du Soudan) par les guérilleros afghans, en signe de soutien à leur lutte contre l'occupation soviétique. L'Egypte vient d'annoncer son intention de fournir des missiles aux résistants afghans.

A la conférence, présidée par Indira Gandhi, le ministre pakistanais des Affaires étrangères, d'une part, a proposé un amendement au projet initial de l'Inde réclamant « Le retrait immédiat des troupes étrangères stationnées en Afghanistan », ceci en présence du représentant du gouvernement pro-soviétique qui participe à la conférence au même titre que les autres Etats membres. D'autre part, il a rejeté la proposition de

Kaboul en faveur d'entretiens avec le Pakistan et l'Iran.

Dès l'ouverture des débats, le chef de la délégation yougoslave, Josip Vrhovec, a demandé « Le retrait des troupes étrangères d'Afghanistan et au Cambodge », alors que le projet de l'Inde n'en fait pas mention. Pire même, puisque le gouvernement du Kampuchea démocratique n'est pas représenté. C'est la reconduction de la politique dite de la « chaise vide » prise lors du sommet de La Havane en 1979 — sous la présidence de Castro — qui est appliquée.

### SAINT-DOMINGUE : PREMIERE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DU PARTI DES TRAVAILLEURS DOMINICAINS

Le 25 janvier dernier, le Parti des travailleurs dominicains (PTD) tenait sa première grande assemblée publique. Le PTD a été fondé le 21 décembre dernier à la suite de l'unification de deux organisations marxistes-léninistes actives depuis plusieurs années.

La République dominicaine est située sur une île des Antilles partagée également par Haïti. C'est en 1965 qu'une révolte populaire renversa la dictature, mais cette révolte fut ensuite écrasée par le débarquement de 42 000 « marines » américains qui ne quitteront le pays qu'en 1966.

### CAMBODGE : VERS L'UNITÉ DES FORCES PATRIOTIQUES

On parle de plus en plus de la tendance à l'union des diverses forces patriotiques

## POLOGNE

## LE GOUVERNEMENT KANIA SUR LA CORDE RAIDE

C'est dans un pays agité de grèves que le 8e plénum du Comité central du Parti polonais s'est ouvert, lundi 9 février. A son ordre du jour, « Les tâches du parti dans la formation des conditions de l'activité et du caractère socialiste des syndicats », thème on ne peut plus d'actualité.

L'évolution de la situation est arrivée à un point charnière. Sous la pression des masses et des organisations syndicales, dont elles se sont dotées, le parti et le gouvernement sont acculés à accepter et à satisfaire plus ou moins les revendications des travailleurs, mais en même temps Moscou fustige une telle politique et une intervention soviétique devient de plus en plus probable.

La célérité des événements en Pologne est remarquable. Le rapport de forces, bien qu'il soit constamment en faveur de « Solidarité », subit néanmoins des à-coups.

Un décret, en date du 3 février, tend à limiter le droit de grève, ainsi il exclut toute grève ayant pour but le limogeage de certains dirigeants. Il régleme les conditions nécessaires au paiement des jours de grève : et pourtant les grévistes de Biejsko Biala revendiquant la révocation de certains dirigeants, ont obtenu la confirmation qu'ils seraient payés intégralement et non à 50% comme le prévoit le décret.

Par ailleurs, les grévistes de Jelenia Gora, s'ils ont abandonné leurs demandes de révocations de plusieurs dirigeants locaux, ont maintenu néanmoins leur mot d'ordre de grève, visant à transformer un sanatorium appartenant au ministère de l'Intérieur en hôpital à la disposition de la municipalité.

### EPREUVE DE FORCES, PARTOUT...

Le 10 février, la Cour suprême a finalement refusé l'enregistrement de « Solidarité rurale ». L'organisation,

contre le caractère obligatoire des cours de Russe et de « sciences politiques ». Ils viennent d'obtenir, par ailleurs, l'enregistrement de leur association indépendante, la WSZ.

Le gouvernement obligé de satisfaire les revendications des travailleurs, tombe dans une vindicte jamais encore usitée, à l'égard de « Solidarité » : Kania « Solidarité tend à devenir un parti politique. (...) et crée un état d'anarchie et de double pouvoir ». Une enquête est ouverte par les organes responsables de l'application de la loi, sur le comité d'auto-défense sociale du KOR, accusé de mener des activités anti-Etat dirigées contre le système socio-politique constitutionnel de la Pologne et contre ses alliés.

Les alliés, et surtout l'Alliée, poursuivent leur chantage à l'intervention, Moscou constate que « les forces contre-révolutionnaires passent en fait à une attaque frontale contre le parti et contre le pouvoir populaire ». Après s'être assuré de l'approbation, des autres pays du Pacte de Varsovie à une intervention soviétique en Pologne, le Kremlin recherche à présent l'acquiescement des Partis communistes européens.

N.V

Une émission à voir : Vendredi 20 février sur FR3 à 20 h 30, sous le titre « Et le vent souffle de la mer », le Nouveau vendredi traitera de la situation en Pologne.



cratique, viennent de rejeter l'offre des Vietnamiens de réunir une conférence régionale regroupant les trois pays d'Indochine et les pays de l'ASEAN. Le Vietnam voudrait ainsi réduire la pression de l'opinion mondiale appelant au retrait de ses troupes et entraîner d'autres pays à légitimer son occupation, c'est-à-dire reconnaître la « Fédération d'Indochine » qu'il a failli accomplir par la force militaire avec l'aide de l'URSS.

### PROTECTION DES RESSOURCES MARITIMES AFRICAINES

Les délégués de 15 pays africains dénoncent le pillage de leurs ressources halieutiques (principalement des mollusques) par des flotilles de pêche de l'URSS, du Japon et des pays de la Communauté économique européenne. Il s'agit des membres du sous-comité des pêches pour l'Atlantique centre-est qui se sont réunis à Dakar (Sénégal) fin janvier. Ils ont décidé de coopérer plus étroitement dans la protection de leurs ressources maritimes. Ils ont convenu qu'il est nécessaire d'harmoniser les législations nationales relatives aux sanctions et aux contrôles, de procéder à une planification des ressources maritimes et de coordonner leurs politiques d'attribution des licences de pêche.

La zone de pêche appartenant au sous-comité s'étend du Maroc au Zaïre. La valeur des captures pillées est estimée à plus de 75 milliards de francs CFA.

anti-vietnamiennes au Kampuchea. Cela irait dans le sens de la récente déclaration du gouvernement légitime du Kampuchea démocratique. Les pays de l'ASEAN (Associations des nations de l'Asie du Sud-est) et la République populaire de Chine appuient cette tendance. Cela consisterait à mettre sur pied une coalition sous la direction des forces nationalistes de Son Sann (FNLPK), avec les patriotes dits Khmers rouges et les partisans du prince Sihanouk s'il accepte de se joindre à eux. Cette coalition garderait l'étiquette de Kampuchea démocratique, mais comme toute nouvelle organisation, elle ne bénéficierait plus de sa légitimité en droit international.

Par ailleurs, les pays de l'ASEAN comme le gouvernement du Kampuchea démo-

IRAN

# Deux ans après la révolution



C'est, il y a deux ans, au début de février 1979, qu'après le retour de l'Ayatollah Khomeiny en Iran tombaient les derniers bastions du régime du Shah et se mettait en place le nouveau pouvoir porté par des millions d'iraniens. Voici l'essentiel d'un texte que nous a communiqué

à cette occasion la Confédération des Etudiants Iraniens (CIS)

Après la révolution iranienne qui a mis fin à une des dictatures les plus sanglantes du monde, l'équilibre des forces a changé.

D'un côté l'impérialisme américain a été rejeté et d'autre part la République islamique s'est constituée, ce qui est un très grand point pour les luttes libératrices du Tiers Monde et un signal d'alarme pour les deux superpuissances.

## UNE SITUATION NOUVELLE

Après la révolution d'Iran, les actions et les manifestations anti-impérialistes se sont développées dans les pays de la région : attaque de l'ambassade US à Islamabad, développement de la résistance afghane, union des forces militantes islamiques en tant qu'organisme unifié, révoltes en Irak contre le régime Baas de Sadam Hussein, création d'un front pour soutenir la libération de la Palestine...

Après toutes ces défaites, les USA sont mieux connus des peuples du Tiers Monde et perdent la confiance des régimes pro-américains. La défaite de « Camp Davis » et l'isolement de l'Égypte par le monde arabe montrent bien la faiblesse de la politique étrangère des USA au Proche-Orient.

Cette faiblesse des USA d'une part, le développement des relations politiques des pays tels que la Syrie et l'Irak avec l'URSS, d'autre part augmentent l'influence de l'URSS dans la région. Les négociations SALT II montrent bien cet avantage politique et militaire de l'URSS. L'armée impériale de l'Iran n'existant plus pour jouer le rôle de gendarmes de la région, les USA se voient contraints à d'énormes dépenses pour « protéger » cette région du golfe, amener leur marine dans l'océan Indien. Le président Sadate vient à leur secours et donne des facilités aux forces US pour s'installer dans la région; des avions AVAKS sont vendus à l'Arabie Saoudite et des zones stratégiques sont recherchées dans ce pays; après l'invasion de l'Afghanistan, les Pakistanais demandent de plus en plus l'aide militaire des USA et de l'Occident... Ainsi la situation mondiale devient de jour en

jour plus critique. En Afghanistan, après des coups d'Etat successifs pour anéantir la résistance afghane, l'URSS est finalement intervenue directement avec son armée et 100 000 soldats russes occupent le pays. Tout le peuple résiste; 60% de l'armée afghane s'est solidarisée avec lui; mais malgré

toute cette résistance, l'armée russe a pu prendre le contrôle relatif des frontières et installer 5 régiments munis des armements les plus sophistiqués sur les frontières de l'Iran et du Pakistan et ainsi se préparer à mieux se rapprocher du golfe Persique. L'occupation du Cambodge par le Viet-

nam et les menaces que cela fait peser sur les pays du Sud-Est asiatique ont mieux stabilisé la situation pour l'URSS. En Irak, le régime Baas désireux de s'agrandir, donne de plus en plus de facilités à l'hégémonie des Russes (achats d'armements, techniciens, militaires russes, etc...). Tous ces avan-

tages stratégiques des Russes sur les Américains ne doivent pas faire oublier la réaction des peuples, y compris d'Europe de l'Est, comme en témoigne la Pologne.

## L'AGRESSION DE L'IRAK UNE AMBITION RÉGIONALE APPUYÉE PAR LES DEUX GRANDS

L'agression du régime Baas n'est pas étrangère à la politique des deux superpuissances. Le régime Baas d'Irak a toujours voulu jouer le rôle de gendarme du golfe. Au temps où l'impérialisme américain faisait jouer ce rôle au régime du Shah, l'Irak ne pouvait espérer y parvenir seul et s'était alors rapproché de l'Arabie Saoudite qui pouvait être aussi un concurrent dans cette affaire (face à cette politique, le régime du Shah avait soutenu, politiquement et militairement, la lutte des Kurdes irakiens et en 1975, par l'intermédiaire du président algérien Houari Boumediene, un accord était intervenu, l'Irak renonçant à ses revendications territoriales et acceptant le protocole de 1973 et les Kurdes arrêtant leur guerre avec l'Irak). Après la révolution iranienne, les baasistes pouvaient espérer l'accord et l'appui des USA face à l'Iran; en même temps leurs besoins en armements russes impliquaient que soient sau-

## UN OBSTACLE POUR LES AMBITIONS DES DEUX SUPER-PUISSANCES

Dans cette situation, le régime de République islamique de l'Iran constitue un obstacle sur le chemin de leurs ambitions stratégiques respectives qui les opposent l'une à l'autre.

Ainsi l'URSS pendant ces deux ans, a essayé de détourner la révolution iranienne de son objectif (c'est-à-dire « Ni les USA, ni l'URSS »). Elle a eu pour cela des conditions favorables : le Parti « Toudeh », son valet, a pu prendre pied dans les organes d'information et de propagande, dans les organes nationaux, s'installer dans les organisations de « gauche »; elle a pu notamment utiliser les « Fedayins », parti de gauche qui malgré son passé héroïque anti-impérialiste est maintenant dans les mains de l'impérialisme de l'Est.

De l'autre côté, l'impérialisme américain, après sa grande défaite, n'a pas pour autant cessé ses coups. L'ambassade US, en tant que centre d'espionnage n'avait pas cessé son travail; leur valet Bakhtiar en Occident s'est beaucoup agité; les actes terroristes de leurs groupes ont fait dans les rues de Téhéran des centaines de victimes innocentes. D'autre part, ils ont toujours essayé de calomnier la révolution iranienne et malheureusement, l'occupation de l'ambassade US leur a permis de faire passer leurs actions anti-humaines pour des actes humanitaires. En raison des otages, l'impérialisme américain a pu reformer son armée au golfe persique; il a même essayé une intervention militaire en Tabass : le raid manqué était une vraie menace pour l'intégrité et l'indépendance de l'Irak et cette intervention n'a pas soulevé de protestations dans le monde; les USA ont utilisé la sanction économique et obligé les pays d'Europe à les suivre dans cette voie; et l'URSS a pu aussi en profiter pour se rapprocher un peu plus.

D'autre part, il est bien sûr que certains pays de la région, ayant peur de la révolution iranienne, craignant que l'Irak veuille exporter sa révolution, ont été des soutiens de haut rang pour Sadam : la Jordanie, le Maroc, la Mauritanie, le président de la Ligue arabe, après l'invasion de l'Irak en Iran, ont envoyé leur soutien à l'Irak; des pays tels que l'Arabie Saoudite, les Emirats du golfe se sont déclarés neutres mais ont soutenu en fait cette agression.

Mais, malgré les prévisions de Sadam pour une guerre de trois jours, cette guerre dure des mois. Lui et les siens s'étaient trompés dans leur appréciation de l'armée et du peuple d'Irak. Ils se voient brûlés par le feu qu'ils avaient eux-mêmes allumé : c'est maintenant le peuple d'Irak qui se soulève.



## Etudier l'économie

« Sur l'analyse de la situation économique et de la crise, ... par rapport aux responsabilités qu'on veut prendre dans le mouvement ouvrier, dans les organisations du mouvement ouvrier et par rapport à elles, c'est fondamental (...) Quand on parle des choses concrètes, de faire l'analyse concrète de la situation économique pour essayer d'influer dessus, il faut aller dans les questions économiques. Dans le rapport d'orientation, on y va plus loin, mais pas assez à mon avis. Quand on parle des mutations technologiques dans le tertiaire, je parle un peu pour ma boutique car je travaille dans le tertiaire, quand on parle de la mécanisation du tertiaire, cela fait un peu métier-à-tisser, il faut aller plus loin que cela. La commission économique, très bien, mais il faut mettre au travail les organisations du parti, les militants du parti, sur cette question et en fonction de leurs besoins... »

Il est vraiment difficile de choisir parmi des dizaines d'interventions, des heures et des heures de discussion de notre IVe Congrès. Sans parler des discussions qui ont eu lieu par petits groupes le soir... et tard dans la nuit bien souvent.

Discussions riches, reflétant de multiples aspects de la réalité, reflétant des points de vue différents, des expériences diverses...

Pour cette page de l'hebdo, nous n'avons retenu que quelques aspects : l'analyse de la situation de reflux faite par un camarade ouvrier, la nécessité de l'étude des questions économiques, l'action à mener en commun avec les militants du PCF et de la CGT. Ce dernier point a fait l'objet de beaucoup de réflexions et de discussions de notre IVe Congrès : voilà pourquoi nous lui avons donné une bonne place dans cette évocation du Congrès.

# ECHOS DU CONGRES



## L'analyse du reflux

« Dans la boîte où je me trouve, on a commencé à militer en 75, et on a connu une période d'ascension, au niveau politique, du recrutement, du développement du travail syndical... J'ai fait des conneries, comme on a fait à l'époque, de "l'anti révisionnisme à fond", de partir, peut être, de la CGT... On a eu une période d'ascension qui est allée jusqu'à 77. Depuis, c'est la dégringolade et je ne la lie pas à des erreurs fondamentales de la ligne politique mais bien à une situation de reflux de la classe ouvrière. Dans notre boîte qui est très touchée par les restructurations, ... la téléphonie... ce n'est pas l'enjeu d'une bataille politique au même point que la sidérurgie. Cela dit, au plan social, pour les travailleurs, les conséquences sont aussi graves. Il y a reflux, pourquoi? Parce qu'il y a un échec total de la lutte contre les licenciements et cela est ressenti encore plus durement que les divisions de la gauche. »

« Le reflux s'est accentué après mars 78, mais il n'a pas commencé à ce moment-là. Dès les premières attaques du plan Barre, la classe ouvrière et ses organisations, et en partie par la faute de ses organisations, n'a pas été en mesure d'y faire face... Quand on voit les chutes de syndicalisation, cela commence avant 78. Donc je m'y retrouve (1) : ascension et chute. Ce qui ne veut pas dire que les faiblesses des propositions politiques du parti et l'insuffisance de l'éducation de ses militants comptent pour rien dans ses difficultés... »

(1) il s'agit du rapport politique d'activité présenté devant le Congrès.



Camille Granot

Pierre Burnand

Pierre Bauby

Jacques Jurquet

Alain Castan

## La réserve pour la révolution

« Le premier point, c'est la bataille sidérurgie (...). Cela nous est paru nouveau; on ne s'est pas regardé le nombril, de façon interne...; la campagne est venue du besoin de la classe ouvrière... On l'avait compris à l'époque ainsi... on n'allait pas comme des gauchistes à la périphérie de la classe ouvrière mais on se plaçait du point de vue de la classe ouvrière et on essayait de répondre en fonction de nos moyens. Cette démarche me paraît un acquis pour le parti. »

« Le deuxième point, c'est ce que la cellule peut donner au Congrès. La cellule est composée de deux camarades anciens du parti et de plusieurs camarades qui ont quitté le PCF ou récemment ou il y a quatre ou cinq ans. On s'est mis d'accord sur une chose pour le Congrès : c'est l'axe de travail en direction des militants ouvriers du PCF et de la CGT (...). »

« Un camarade a dit tout-à-

l'heure : « Mais, les autres...? ». Mais justement, les autres... Un exemple : le dernier camarade qui a rejoint nos rangs, il y a quelque temps, est un camarade qui a beaucoup d'expérience syndicaliste, qui a été membre du PCF pendant une vingtaine d'années et l'a quitté il y a sept ou huit ans; il a connu tous les groupes gauchistes de la région et cela ne lui a jamais plu... La raison fondamentale, c'est leur façon de s'adresser aux militants syndicalistes et du PCF, car pour lui... la réserve pour la révolution, c'est dans la CGT, ce sont les gens qui essaient concrètement d'organiser les travailleurs pour la lutte... Ce camarade est tout à fait en désaccord politique avec le PCF... Sa base d'adhésion à notre parti, c'est la façon dont on a travaillé vis-à-vis des militants ouvriers du PCF et de la CGT, comment on agit concrètement avec eux contre le racisme... »

## Etre sur le même terrain que les militants du PCF et de la CGT

« Pour notre région, cela fait un certain temps que l'on a commencé à travailler sur cette orientation-là... (...) »

« Le fond, c'est le travail dans la classe ouvrière, en ayant bien en vue que l'obstacle pour notre développement, c'est que le PCF, dans la classe ouvrière, reste un parti très fort, qui influence une bonne partie des travailleurs; notre mot d'ordre « arracher la classe ouvrière au révisionnisme moderne », reste toujours juste et doit rester un mot d'ordre central... »

« C'est la manière dont on va pouvoir résoudre la contradiction entre le PCF et sa ligne contradictoire aux intérêts des travailleurs qui va permettre le développement de notre parti; notre parti est le seul instrument qui peut permettre de résoudre positivement cette question dans l'intérêt des travailleurs; il n'y a pas d'autre instrument. Notre parti est ce qu'il est - mais il est cet instrument. Sinon... cette contradiction conduit des travailleurs à l'échec : des travailleurs qui prennent conscience des positions erronées du PCF, qui voient que cela ne va pas dans leur intérêt, se retrouvent dans la nature... »

« Qu'on soit bien conscient que le principal courant d'attaque du marxisme c'est bien le révisionnisme... »

« Comment travailler en direction du PCF? Première chose : être sur le terrain, être sur le même terrain qu'eux, on l'a dit. D'où la nécessité d'être dans des

organisations, comme la CGT, c'est la principale à mon avis, mais aussi dans d'autres, qu'on peut retrouver dans des quartiers ou ailleurs : la CNL, le MRAP, les associations de Parents d'élèves. Cela, le parti doit le prendre plus en compte; effectivement on a commis des erreurs en développant des comités X ou Y qui étaient souvent des coquilles vides. Donc, la question du travail de masse, de tisser des liens de masse... c'est cela qui va nous permettre de marquer des points. Là où nous marquons des points déjà, c'est là où nos liens de masse, sur le même terrain que le PCF, commencent à être très importants. Quand nos camarades sont secrétaires de sections CGT, élus et reconnus par les travailleurs, il est vrai qu'il est beaucoup plus difficile de les attaquer. Même chose dans le travail de quartier. »

« Un camarade a dit qu'on n'était pas assez solide, qu'au niveau de notre ligne politique, on n'était pas assez solide pour s'affronter à celle du PCF... Là, je ne crois pas. D'ailleurs c'est en s'affrontant à celle du PCF que notre ligne devient de plus en plus forte. Un dernier exemple : la question du racisme. Si on s'était contenté de dire "PCF raciste" et de lancer un ou deux tracts, on n'aurait pas progressé. On a progressé dans la mesure où on a cherché les arguments pour convaincre ces militants qui avançaient cette ligne du PCF... et nous sommes plus à même de nous affronter à la ligne du PCF sur ce point. »

# 131 PROPOSITIONS POUR QUOI FAIRE ?



Pour mener sa campagne électorale, Georges Marchais a présenté un « plan de lutte » rassemblant 131 propositions. Nous l'avons lu. En particulier à la lumière du programme d'action de notre parti. Voici quelques unes des réflexions que cette lecture nous a inspirées.

Une ambiguïté fondamentale parcourt l'énoncé de ces 131 propositions. S'agit-il réellement d'un plan de lutte, de réformes et de revendications pour lesquelles les travailleurs sont appelés à lutter, quels que soient les hommes au pouvoir ? Ou bien s'agit-il d'un programme de gouvernement ? L'ambiguïté est constamment présente.

Examinons la première hypothèse. Dans cette optique, il y a un certain nombre de revendications que nous partageons ; citons à titre d'exemple, l'abaissement de l'âge de la retraite, de la durée du travail etc... Mais que signifie alors, appeler les travailleurs à agir pour « développer la France », pour « une puissante industrie moderne », pour « développer toutes les branches industrielles », pour « donner à la France, la maîtrise des nouvelles technologies et des nouvelles branches industrielles » ?

Cela conduit à faire abstraction de la classe qui contrôle l'économie, au profit de laquelle se réalise le développement économique ; au bout du compte, cela conduit les travailleurs à considérer qu'ils ont des intérêts communs avec les capitalistes français face aux capitalistes étrangers.

Or, on sait bien que les capitalistes réalisent toujours le renforcement de leur économie sur le dos des travailleurs. On nous dit, par exemple, « Créer et produire robots et automatismes, en avançant dans la voie de l'automatisation ». Or, cela, qui est effectivement nécessaire au renforcement de l'industrie française, se traduit par des licenciements. Les travailleurs ne sauraient lutter en faveur de ce qui est utilisé contre eux. S'il s'agit d'un plan de lutte, il se situe dans une optique qui ne permet pas aux travailleurs de faire avancer réellement leurs intérêts car elle fait disparaître l'opposition des intérêts de classe entre travailleurs et capitalistes. De tels objectifs pourraient être valables si les travailleurs détenaient le pouvoir, si le développement économique se faisait en fonction de leurs besoins. En somme s'il s'agissait d'une société socialiste. La lutte pour « développer toutes les branches industrielles » prendrait alors un sens réellement conforme aux intérêts des travailleurs.

Deuxième hypothèse : il s'agit d'un programme de gouvernement. Là, Georges Marchais nous dit : voilà ce que je ferai une fois au gouvernement. Une chose saute alors aux yeux : ce ne sera pas le pouvoir des travailleurs ; nous serons toujours en système capitaliste. La recherche du profit continuera à être le moteur de l'économie, car les travailleurs et le peuple n'auront pas entre les mains

le pouvoir leur permettant de définir un plan fondé sur la satisfaction de leurs besoins ; par ailleurs, le secteur capitaliste privé demeurera important. On nous dit : « faire participer à l'élaboration du plan les travailleurs, la population, à tous les niveaux, dans les entreprises et les institutions publiques ».

L'intention est louable, mais comment la réalisation serait-elle possible alors même que les travailleurs n'auront pas les pouvoirs leur permettant de contrôler l'économie ? L'Etat, avec ses institutions, ses hommes, son fonctionnement, au service des capitalistes depuis des décennies, demeurera en place. Tout ce qu'on dit, c'est : « Démocratiser l'Etat », « Décentraliser l'Etat », « Débureaucratiser l'Etat ».

## sur l'appareil d'état

Soyons clairs, pour que les travailleurs exercent le pouvoir, il est indispensable qu'ils aient un Etat à eux, qu'ils aient les moyens de diriger la vie du pays, à tous les échelons. Quelles sont donc les mesures proposées pour étendre les pouvoirs des travailleurs ? Au point 57, on nous parle de « participation aux décisions », manière de reconnaître que ce ne seront pas les travailleurs qui auront le pouvoir ; quant aux modalités de cette « participation », elles sont on ne peut plus floues, et se résument en des formules générales. Au point 54, sous le titre « Donner des pouvoirs sans précédent aux délégués du personnel, aux comités d'entreprise, aux comités d'hygiène et sécurité », on nous dit : « Le comité d'entreprise doit avoir en permanence des moyens d'information, d'élaboration, de contrôle, égaux à ceux du patron. » Là encore, il n'y a pas remise en cause du pouvoir patronal mais une certaine limitation... positive d'ailleurs, puisque le comité d'entreprise « doit disposer du pouvoir de s'opposer à toute restructuration conduisant à des suppressions d'emplois. » Positive, mais qui risque de rester lettre morte, car comment, avec quel appareil d'Etat, les travailleurs pourront-ils s'opposer au patron si celui-ci veut malgré tout recourir à ces restructurations ? Pourront-ils compter sur les juges et les flics qui aujourd'hui les chassent des usines qu'ils occupent contre les licenciements ?

Pour ce qui est des entreprises nationalisées, on nous dit : « Les représentants des travailleurs doivent être majoritaires au conseil d'administration ». Mais selon quelles modalités seront nommés ces « représentants des travailleurs »,

quel contrôle les travailleurs auront-ils sur eux ? Silence.

On nous dira peut-être : d'accord ce n'est pas le pouvoir des travailleurs, mais c'est un programme de gouvernement qui crée les conditions permettant, progressivement, la prise en mains du pouvoir par les travailleurs. Nous ne croyons pas au réalisme d'une telle démarche réformatrice. Des institutions, un Etat, des lois existent, des hommes sont en place qui, à chaque instant, sont utilisés pour servir la bourgeoisie ; ils ne resteront pas inactifs.

Et si, à un moment donné, ses intérêts venaient à être réellement mis en cause, la bourgeoisie n'hésiterait pas devant le recours à la violence. Une telle démarche réformatrice lie les mains des travailleurs, les rend prisonniers de l'appareil d'Etat capitaliste. Mais de plus, il n'y a aucune mesure concrète qui traduise la volonté politique de mettre en cause le pouvoir de la bourgeoisie, de créer les conditions permettant la prise en mains du pouvoir par les travailleurs. Par exemple, on n'annonce aucune mesure d'épuration un peu sérieuse contre ceux qui, dans l'appareil d'Etat ont dirigé la mise en œuvre de la politique capitaliste. On n'envisage même pas la dissolution de ces corps spécialisés dans la répression anti-ouvrière que sont les CRS et la gendarmerie mobile. La constitution de la 5ème République est maintenue. Il n'y a aucune structure nouvelle constitutionnelle, dans les entreprises et les quartiers, qui puisse permettre aux travailleurs de disposer de réels pouvoirs de décisions etc...

Ainsi, les 131 propositions de Georges Marchais ne sont ni un plan qui permette aux travailleurs de mener une lutte effective contre les capitalistes pour leurs revendications, ni un programme qui soit celui du pouvoir des travailleurs ou qui permette d'en créer les conditions.

## Des silences

Sur de nombreuses questions, qui, pourtant, nous semblent essentielles, le plan de Georges Marchais reste silencieux.

Nous avons déjà relevé l'absence d'engagement à dissoudre les organismes de répression anti-ouvrière que sont les CRS et la gendarmerie mobile ; il n'est fait non plus aucune mention de la Cour de sûreté de l'Etat, ni de la Légion étrangère. A aucun moment il n'est question des prisonniers politiques anti-capitalistes et il n'y a aucun engagement à proclamer une amnistie à leur égard. Il s'agit là, au minimum, d'une grave sous-

estimation. A l'égard des travailleurs immigrés, on ne relève aucun engagement à réaliser l'égalité de leurs droits politiques avec ceux des travailleurs français. Il ne peut s'agir d'un simple oubli puisque, par ailleurs, il est bel et bien question des travailleurs immigrés.

Au point 106, on nous dit : « La France doit privilégier l'essor de ses relations avec les pays en voie de développement. » et au point 107, « la France doit jouer un rôle de pionnier dans l'action pour instaurer un nouvel ordre mondial ». Mais, nulle part, on ne nous dit comment on rompra avec la politique impérialiste actuelle. Par exemple, on ne nous dit pas quelle politique sera menée à l'égard des entreprises françaises installées dans des pays du Tiers Monde pour y exploiter la main d'œuvre et les ressources. N'est-ce pas reconnaître ainsi que l'on continuera sur la lancée, sans rien remettre en cause de ce qui existe aujourd'hui ? Les entreprises appartenant à des groupes nationalisés, situées dans des pays du Tiers Monde, continueront-elles leurs activités, ou bien seront-elles remises aux pays où elles se trouvent ? Silence.

Au point 103, on nous dit : « La France doit agir pour faire respecter les principes de non-ingérence et de sécurité pour les Etats », mais il n'est nullement question de la violation de ces principes par l'URSS. La Tchécoslovaquie, l'Afghanistan, l'Erythrée, le Cambodge n'existent pas.

## Des objectifs à refuser

Sur certains points, les propositions faites vont, à notre avis, franchement contre l'intérêt des travailleurs. D'abord, en ce qui concerne l'immigration.

Au point 5, dans le chapitre « Le plein emploi », on nous dit : « Stopper l'immigration officielle et clandestine »... on établit ainsi un lien entre la résorption du chômage et l'immigration, lien qui est à la base de bien des campagnes anti-immigrés : « ils viennent nous prendre notre pain ! » Or, ces dernières années, tandis que le nombre d'immigrés diminuait, le nombre de chômeurs augmentait. Le lien établi est donc faux. Comment pratiquement, se traduira la mise en œuvre d'une telle politique ? Par le recours aux contrôles policiers, aux expulsions, aux refoulements aux frontières, c'est-à-dire par une politique semblable à celle mise en œuvre actuellement par le pouvoir. Cela signifiera, concrètement, la chasse aux immigrés. Est-ce pour cela, qu'à aucun mo-

ment dans les 131 propositions, il n'est question d'abroger les lois et décrets anti-immigrés ?

Au point 36, on nous dit : « Répartir équitablement les immigrés dans toutes les communes ». Vitry a montré ce que signifiait la mise en œuvre de cette politique. Reprenons, ici, les deux hypothèses au sujet du plan de lutte. S'il s'agit d'un programme de revendications pour lesquelles on appelle les travailleurs à lutter, il est clair qu'il sème profondément la division dans les rangs des travailleurs. Et qu'il exclut les immigrés. Les voyez vous lutter pour l'arrêt de l'immigration ? S'il s'agit d'un programme de gouvernement, on sait de quoi sont capables les CRS, auxquels on ne touche pas, dans la lutte pour l'arrêt de l'immigration. Au passage, soulignons que, pour nous, le pouvoir de la classe ouvrière est celui des travailleurs français et immigrés.

Au point 37, on nous dit : « Garantir la sécurité des habitants » : « former et équiper la police pour sa mission de sécurité ; créer des commissariats mieux aménagés, pour protéger les habitants des banlieues ouvrières ; mettre en place dans les quartiers et les cités, des gardiens et gardiennes de la paix, connus des gens, liés à la vie locale, et chargés exclusivement de la prévention des délits et de la sécurité. » Ceci va dans le sens d'un renforcement du rôle et des moyens policiers au nom de la lutte pour la « sécurité » : or, à de nombreuses reprises, on a pu voir que c'est la police elle-même qui créait l'insécurité, notamment envers les jeunes et les immigrés ; on a pu voir, notamment, qu'elle couvrait fréquemment les actes racistes plutôt qu'elle les combattait.

Enfin, au point 110, on nous dit : « La France doit développer considérablement ses relations économiques et scientifiques avec les pays socialistes : lever les obstacles qui les ont entravés jusqu'à présent. Engager avec ces pays une coopération d'une qualité nouvelle, des projets communs de mise en valeur des ressources naturelles ». On ne saurait refuser cela en ce qui concerne les pays effectivement socialistes mais on sait bien que pour Georges Marchais, cela concerne avant tout l'URSS. Une telle proposition devient alors tout à fait contraire aux intérêts des travailleurs français. Au lieu de combattre la politique impérialiste de l'URSS, de la contraindre à se retirer des territoires qu'elle a envahis, elle lui apporte au contraire un appui ; au lieu de contribuer à l'indépendance nationale et à la défense de la paix, elle les compromettrait gravement.

Pierre BURNAND

NOUVELLE



SYLVESTRE

## «ici vous ne serez jamais de trop»

Il roulait vers Vitry. Ainsi commence l'affaire. La vraie, pas celle dont parle les journaux qui n'est qu'affabulation. Il était musulman et se prénomait Ali-Mohamed.

Ali-Mohamed ne regrettait pas Saint-Maur. Cette ville le haïssait. Et même s'il voulait lui rendre la pareille, il ne le pouvait pas. Stolérat expulsait pour de simples pécadilles. Et si Ali-Mohamed regrettait son Afrique, il ne pouvait pas y retourner. Sa femme, ses deux enfants et ses deux filles, attendaient chaque fin de mois son mandat. Le souvenir de son chômage au Mali le jetait encore dans l'angoisse et l'amertume. L'angoisse de la misère et l'amertume des siens. Il mourait du désir de les revoir et ne le pouvait pas.

En attendant, il roulait vers Vitry. Aller à Vitry ou ailleurs, cela lui était égal puisqu'à Saint-Maur on le détestait. A Saint-Maur, beaucoup de Français avaient l'art de vous faire sentir que vous étiez de trop, noir et de trop. Ainsi cette façon qu'ils avaient d'occuper le trottoir pour vous obliger à descendre sur la chaussée — au risque d'être écrasé — pour les laisser passer. A Saint-Maur, il était de trop et ses frères aussi. A Vitry, un foyer vide les attendait. Comment serait la ville ?

Le maire de Saint-Maur les avait proprement vidés ! C'était le mot qui convenait. Il faut dire que le foyer était un vrai taudis. Il suintait d'humidité. Les cuisines, faute d'aération convenable, avaient leurs peintures qui cloquaient en croûtes calleuses. L'odeur y était indéfinissable, à la fois de vieilles graisses froides, d'humidité quasi-éternelle, de peintures pourries et de produits de nettoyage qui ne parvenaient pas à prendre le dessus. Quand Ali-Mohamed y songeait, cela l'écoeura. Cette odeur lui collait, se précipitait au fond de sa gorge. Il lui semblait même qu'il la voyait !

En attendant, il roulait avec ses frères vers Vitry. Un panneau indiqua : « Vitry 1 km ». Déjà, ce n'était pas la même chose. Tous

se détendaient, même le « vieux » riait. Vraiment, il n'était pas vieux, mais tous l'appelaient ainsi. Sans doute à cause de son air de vouloir vous faire la morale, sans doute à cause des rides qui hantaient son visage. Il disait toujours qu'il les avait attrapées chez Renault, à force de visser de trop près les rétroviseurs ! La bonne humeur gagnait. Pour Vitry, Ali-Mohamed appréciait qu'ils demeuraient tous ensemble. Seuls Ziam et Omar avaient préféré partir pour le foyer Sonacotra de Chelles. C'était plus près de leur travail.

Ce fut Vitry ! Les cars débouchèrent sur le parking du nouveau foyer. Il présentait mieux que celui de Saint-Maur. Mais il fallait voir l'intérieur. Ali-Mohamed avait appris que l'extérieur était souvent mieux que l'intérieur. Ainsi le Sonacotra d'Elancourt, loin de là, vers Versailles, l'extérieur était correct, même agréable. Mais l'intérieur ! Ahmed, un des délégués de la grève des loyers, lui avait raconté que celle-ci avait au moins permis d'obtenir le changement des matelas pourris, de nouvelles peintures dans les cuisines et... la télévision en couleur !

Et là, ce nouveau foyer comment était-il ? Ali-Mohamed savait qu'il y a six mois de ça, ce foyer était habité surtout par des Algériens, et que tous avaient été expulsés par la force publique après une grève des loyers d'un an et demi. L'Adéf avait préféré les jeter à la rue plutôt que de passer un compromis. La pensée des Algériens jetés dehors le remplissait de honte car, en somme, ils prenaient leurs places.

Mais il était si content de

fuir Saint-Maur-cette-ville-raciste.

A Vitry, la mairie avait essayé de s'opposer à l'expulsion des Maghrébins — on en avait parlé à la télé — même le maire, il se souvenait de son nom, « Merci », voyons « Merci, quelque chose », ah ça y était, Merciéla, c'est ça Merciéla, il s'était fait bousculer par les CRS chargés d'exécuter l'évacuation. Un type bien quoi ! Et il avait aidé à reloger les partants dans les appartements de l'Office d'HLM qu'il gérait. Mais un appartement, c'est pas pareil. C'est moins être ensemble. Pour faire du foot, il faut aller dans un club. Ali-Mohamed se souvenait y avoir joué pour le plaisir, sur le parking du foyer d'Elancourt.

Ici, il y avait un parking, même un terrain vague à côté, mais il s'aperçut qu'il y avait un chantier dessus. « Dommage », pensa Ali, cela aurait fait un beau terrain !

Mais déjà, tout le monde descendait des cars. « Eh Ali, tu ne descends pas ! » lui cria le vieux. Il se dépêcha.

Sur le parking, surprise, on les attendait. Des hommes et une femme, des Français, serraient les mains et souhaitaient la bienvenue. Qui étaient ces gens ? Un accueil ! Ali n'avait jamais vu ça ! Il n'en croyait pas ses yeux.

Soudain une voix chercha à se faire entendre : « Amis Maliens, nous sommes heureux... » le reste de la phrase se perdit dans le bruit d'un Berliet qui passait. « Plus fort » pensa Ali. « Plus fort » cria une voix qu'Ali ne reconnut pas.

« Amis Maliens... » cela n'allait pas mieux. Alors la femme eut une idée. Elle parla à l'homme. Celui-ci se dirigea, suivi de tous,

vers le bord du parking. Un engin de chantier stationnait juste à côté. Il y grimpa et attaqua : « Amis Maliens, nous sommes heureux de vous accueillir dans ce foyer de Vitry. Nous savons que le maire de Saint-Maur, M. Beau-Monde, cet ami de Gisbard, pour vous faire partir, vous a dit qu'ici vous serez mieux. Nous lui donnons entièrement raison. Ici vous êtes à Vitry, et si je vous parle, c'est que je suis le maire communiste de cette ville et petit-fils de gens immigrés comme vous. »

C'était Merciéla, Ali le remettait maintenant. Il l'avait vu à la télé. « Pour un petit-fils d'immigrés, il parle bien » pensa Ali.

« Nous communistes, continu Merciéla, nous vous accueillons en camarades, en frères. A Saint-Maur, le maire vous a obligé à changer de foyer parce que vous ne votez pas, parce que d'après lui, il y a trop d'immigrés. Mais à Vitry, il y a trois fois plus d'immigrés qu'à Saint-Maur et nous sommes heureux de vous accueillir. Ici vous ne serez jamais de trop ! »

Tous, ils étaient surpris, aucun n'en revenait, enfin un Français correct avec eux. Ali sentit l'émotion s'emparer de lui, et le cœur, comment dire, lui craquait, c'est bien cela il lui craquait. Certains déjà criaient « Bravo ! », d'autres « Merci ! ».

« Le gouvernement, poursuit imperturbable Merciéla, veut vous parquer dans des ghettos. Il aimerait bien que Vitry devienne un ghetto. Mais si nous sommes unis, si nous sommes ensemble, vous et nous, comment pourrions-nous constituer un ghetto. Nous serions une grande force, et c'est lui, ce gou-

vernement raciste et anti-populaire qui se retrouvera dans un ghetto ! ». Le cœur lui craquait de plus en plus.

« Certains hommes politiques vont jusqu'à dire qu'il y a en France autant de chômeurs que de travailleurs immigrés, voulant insinuer par là que si vous rentriez chez vous, tous les travailleurs français auraient du travail. Cela est faux. Cela est de la calomnie et seuls les nostalgiques de la colonisation française vont jusque-là. Qu'en est-il en réalité ? En réalité si vous partiez, l'économie française s'effondrerait. Car il y a des secteurs entiers qui ne marchent que grâce à vous. S'il y a des chômeurs, c'est parce que le patronat et le gouvernement, pour augmenter les profits, ont décidé de dégraisser les structures, comme dit le premier ministre Marre. Pour nous communistes, les travailleurs, qu'ils soient français ou immigrés, sont avant tout des travailleurs, des frères appartenant à la même classe. Nous diviser en Français et immigrés, reviendrait à faire le jeu du gouvernement. Nous ne l'accepterons jamais. C'est pour cela que nous sommes ici, pour dénoncer les maires de droite qui s'en prennent à une partie de la classe ouvrière. Et hélas, il faut bien le dire, il y a aussi quelques hommes politiques de gauche qui s'avancent sur cette voie. Il nous appartient, à nous communistes, de lutter pour les remettre sur une bonne route. Vous le voyez, amis Maliens, si nous sommes unis, si nous sommes ensemble, le racisme ne passera pas. Ensemble, luttons pour une vie plus humaine. Camarades, amis et frères, si nos pays sont différents, nous sommes, nous formons une même classe, une même humanité. Vive l'unité de lutte et de vie des travailleurs français et immigrés ! »

Ce fut le délire. Le bulldozer où était monté Merciéla fut pris d'assaut. « Bravo ! » criaient les uns, « Merci, Merciéla ! » s'écria Ali. Merciéla fut hissé de force sur des épaules et porté en triomphe !

J.P. LEROUX